

Charte des aménagements extérieurs sur fonds privés

Cette charte a été conçue et rédigée par l'atelier OLGa, à la demande du Service des infrastructures et de l'environnement de la Ville de Gland, en décembre 2022.

Toutes les illustrations ont été créées pour ce document par l'atelier OLGa.

Afin de faciliter la lecture, l'utilisation du genre masculin a été adoptée pour désigner toutes les personnes, quel que soit leur genre.

guide de lecture

Vous souhaitez agir en faveur d'une ville plus résiliente et plus agréable à vivre ?

À travers dix fiches-conseils, vous trouverez ici des recommandations pour des actions locales, applicables à court et à moyen termes.

Au recto de chaque fiche : constats et enjeux, quels sont les problèmes à Gland et comment améliorer la situation ?

Au verso de chaque fiche : liens pour approfondir les sujets, glossaire et rappel du règlement en vigueur à Gland.

À l'intérieur de chaque fiche : conseils pratiques que chacun peut mettre en œuvre pour participer à l'effort commun.

Liens vers d'autres fiches : lorsque des informations complémentaires liées à un thème sont accessibles dans une autre fiche, vous pouvez [cliquer sur le lien](#) pour vous y rendre directement.

Définitions : les mots définis dans le glossaire* de la fiche sont en orange et dotés d'une astérisque.

Hyperliens vers les ressources externes : si vous lisez ce document sur écran, vous pouvez cliquer directement sur [les mots soulignés](#) pour accéder aux pages internet.

index des fiches

0 Pourquoi cette charte ?

1 Gazon favoriser des sols plus résilients

2 Haies diversifier les écrans végétaux

3 Clôtures rendre vivantes les interfaces entre les parcelles

4 Parkings gérer les sols imperméables

5 Chemins construire ensemble un réseau piéton attractif

6 Lieux de séjour aménager des espaces agréables

7 Jardins nourriciers cultiver en minimisant les intrants

8 Arbres préserver et augmenter le patrimoine arboré

9 Eau capter et valoriser l'eau, à l'échelle de la ville et du jardin

10 Sols soutenir des milieux indispensables à la vie

qui contacter ?

Pour vos questions concernant les aménagements de vos espaces extérieurs, contactez le service des Infrastructures et de l'Environnement : sie@gland.ch

Si vous souhaitez déposer un permis de construire, le service des Bâtiments et de l'Urbanisme est à votre disposition pour vous conseiller : sbu@gland.ch

Pour déposer une demande de subvention, c'est vers l'Office du développement durable qu'il faudra vous tourner : durable@gland.ch

lexique

Abattage d'arbres ▶ [fiche 8](#)

Arbres ▶ [fiche 8](#)

Canopée ▶ [fiche 8](#)

Chemin ▶ [fiche 5](#)

Clôtures ▶ [fiche 3](#)

Eau de pluie ▶ [fiche 9](#)

Eau potable ▶ [fiche 7](#)

Éclairage ▶ [fiche 4](#)

Entretien différencié ▶ [fiche 1](#)

Espaces semi-publics ▶ [fiche 6](#)

Gazon ▶ [fiche 1](#)

Haies ▶ [fiche 2](#)

Haies champêtres ▶ [fiche 2](#)

Jardiner ensemble ▶ [fiche 7](#)

Jardins nourriciers ▶ [fiche 7](#)

Lieux de séjour ▶ [fiche 6](#)

Mobilier urbain ▶ [fiche 6](#)

Murs ▶ [fiche 3](#)

Parkings ▶ [fiche 4](#)

Permaculture ▶ [fiche 7](#)

Place de jeux ▶ [fiche 6](#)

Plante couvre-sol ▶ [fiche 1](#)

Plantes invasives ▶ [fiche 2](#)

Potagers ▶ [fiche 7](#)

Prairie fleurie ▶ [fiche 1](#)

Réseau écologique ▶ [fiche 3](#)

Réseau piéton ▶ [fiche 5](#)

Revêtements de sols ▶ [fiche 10](#)

Servitude de passage ▶ [fiche 5](#)

Signalétique ▶ [fiche 5](#)

Sol perméable ▶ [fiche 10](#)

Vergers haute-tige ▶ [fiche 7](#)

Ville-éponge ▶ [fiche 9](#)

POURQUOI CETTE CHARTE?

PARCE QU'IL Y A URGENCE

Inondations, sécheresses: les événements météorologiques extrêmes que nous avons connus ces dernières années ne cesseront de s'intensifier. Les températures ont augmenté et elles continueront d'augmenter, avec des conséquences notamment dans les zones urbaines dont notre commune fait partie. Face à ce constat, **la Municipalité de Gland affiche sa volonté d'agir pour:**

- ▶ **minimiser notre impact sur les écosystèmes et sur le climat;**
- ▶ **préserver une bonne qualité de vie pour les habitants de Gland.**

PARCE QUE LES ESPACES EXTÉRIEURS ONT UN IMPACT

La Ville vise l'exemplarité en ce qui concerne l'entretien des espaces publics. Dans le cadre du contrat corridors Lac-Pied Jura, la Ville de Gland a établi [un plan de gestion différenciée des espaces verts](#) au mois de mars 2020. Pour préserver la nature en milieu bâti, ce plan de gestion suit plusieurs axes: des aménagements et une gestion plus écologiques des espaces verts publics et privés, la sensibilisation des élus et des services techniques à l'utilisation d'espèces indigènes, et l'aménagement de surfaces extensives favorables à la biodiversité.

Pour cela, il est indispensable d'augmenter la résilience de nos espaces vitaux. Le [plan climat communal](#) édicte des mesures concrètes pour agir dans ce sens. La fiche n° 4, dédiée aux aménagements extérieurs et aux espaces ouverts, propose notamment de «développer un outil d'aide à la décision permettant de répondre aux enjeux de la transition écologique et au changement climatique». Cet outil d'aide à la décision prend la forme de la présente charte, qui saura vous guider dans l'aménagement de vos espaces extérieurs.

Mais la grande majorité de la surface de notre commune est sur fonds privés. Voilà pourquoi sans vous, nos efforts auront une portée limitée. C'est donc ensemble que nous aurons un impact!

Ce guide est là pour accompagner les personnes sur la parcelle où elles vivent et/ou dont elles ont la gestion, qu'elles en soient propriétaires ou non.

POUR QUI ?

QUELLES AMBITIONS ?

Ce document propose des pistes pour réduire les vulnérabilités engendrées par les changements climatiques. En suivant les conseils qui y sont donnés, vos actions pourront avoir un impact sur les îlots de chaleur, la biodiversité, l'eau et/ou la qualité de vie à Gland.

RÉDUIRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

Les épisodes caniculaires sont de plus en plus fréquents et longs. Dans les villes, leur effet est accru par la forte présence de surfaces minérales et sombres, qui emmagasinent de la chaleur le jour et la restituent la nuit. Dans ces espaces, le rafraîchissement nocturne est moins important, les températures restent hautes et cela impacte le confort des habitants. Les personnes vulnérables, dont font partie les jeunes enfants et les personnes âgées, sont particulièrement touchées par ce phénomène.

À Gland, la densité des bâtiments et des chaussées goudronnés, ainsi que les nombreux parkings font monter la température un peu partout dans la commune.

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE

La présence de la nature, de la tranquillité, des lieux de partage à proximité de chez soi: la qualité de vie est l'association de nombreux paramètres. Les espaces extérieurs y ont un rôle important à jouer: ils participent à la création des conditions pour une bonne qualité de vie.

Les jardins des parcelles privées influencent l'ambiance de notre ville. Des arbres remarquables, des haies variées et des jardins ouverts offrent un décor agréable pour ceux qui se déplacent. Ils rendent les trajets à pied ou à vélo moins monotones, contribuant à une amélioration de la santé de la population.

Le jardinage est un prétexte pour discuter avec ses voisins, voire pour jardiner ensemble en bas de son immeuble. Une culture commune émerge, les actions des uns motivent les autres, une solidarité se crée et la ville change.

SECTEUR URBANISÉ OÙ LA TEMPÉRATURE EST PLUS ÉLEVÉE QUE DANS LES SECTEURS ENVIRONNANTS EN RAISON DE LA FORTE PRÉSENCE DE SURFACES MINÉRALES ET SOMBRES

ENSEMBLE DES CONDITIONS DE VIE AYANT UN IMPACT POSITIF SUR LA SANTÉ ET L'ÉTAT PSYCHOLOGIQUE DES PERSONNES

MIEUX GÉRER L'EAU

Nous entrons dans une ère où des périodes de sécheresse, qui seront de plus en plus longues et intenses, alterneront avec des épisodes de pluie, moins fréquents, mais plus forts. Ces changements climatiques entraînent des risques d'inondations, qui seront d'autant plus importants là où les sols sont imperméables et artificialisés. **Le ruissellement fait partie des risques majeurs à Gland:** en cas de fortes pluies, l'eau n'arrive pas à s'infiltrer, elle s'écoule vers le lac, entraînant l'érosion du sol et de potentiels glissements de terrain.

Les réservoirs sont aujourd'hui sous-dimensionnés au vu de la consommation locale en eau, surtout du fait de l'arrosage des jardins privés. À Gland, l'eau potable qui provient de la source du Montant s'altère rapidement. Depuis 1983, la Ville prospecte pour un nouveau captage à la Cézille en raison de déficits hydriques importants et dans l'objectif de pallier les pics de consommation. Aujourd'hui lorsqu'il pleut, l'eau part dans les canalisations au lieu de s'infiltrer dans le sol. Les surfaces construites et goudronnées empêchent ainsi le remplissage des nappes phréatiques. De plus, l'augmentation des températures favorise le développement de germes.

EAU DE PUIE ET EAU POTABLE

ENSEMBLE DES ÊTRES VIVANTS AINSI QUE DES ÉCOSYSTÈMES DANS LESQUELS ILS VIVENT

AUGMENTER LA BIODIVERSITÉ

Nous vivons actuellement une crise de la biodiversité. Les conditions de vie de nombreuses espèces végétales et animales sont fortement impactées par nos modes de vie. Les constructions et aménagements extérieurs détruisent leurs milieux de vie et nos clôtures empêchent la faune de circuler pour trouver de la nourriture, des abris et pour se reproduire. En milieu urbain, en raison de l'imperméabilisation des sols, les arbres souffrent d'un manque d'eau. Ils manquent également d'espace pour développer leurs racines, qui sont souvent abîmées par des actions humaines.

Pour préserver les espèces animales et végétales, dont notre survie dépend, chacun peut jouer un rôle à son échelle dans la construction d'une infrastructure écologique. Un réseau de végétation diversifiée, de cours d'eau et d'espaces non éclairés la nuit crée des milieux de vie pour la faune locale et améliore les conditions de vie des humains.

RESSOURCES

RÈGLEMENT

L'encart «Règlement» au verso de chaque fiche fait référence à divers règlements en vigueur à Gland.

▶ **Règlements communaux:**

- [Règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions \(RC\)](#)
- [Règlement communal sur la protection des arbres \(RCPA\)](#)
- [Règlement communal de police \(RCP\)](#)

▶ **Règlements cantonaux (VD):**

- [Règlement d'application de la loi sur les routes \(RLRou\)](#)
- [Code rural et foncier \(CRF\)](#)

▶ **Règlements fédéraux:**

- [Ordonnance fédérale sur la protection de la nature \(OFPN\)](#)
- [Ordonnance fédérale sur la protection des eaux \(OEaux\)](#)

LIENS UTILES

▶ **Charte des jardins**

Vous y trouverez plein de conseils pour entretenir et aménager votre jardin dans le respect de la petite faune sauvage et de la biodiversité en général.

▶ **Boîte à outils Nature & Paysage**

Le Canton de Vaud met à disposition des fiches-conseils pour améliorer l'impact écologique de vos espaces verts. De la mise en œuvre à l'entretien et classées par thématiques, ces fiches regorgent d'informations pratiques pour passer à l'action.

SUBVENTIONS

▶ **Initiatives en faveur de la biodiversité**

Si vous souhaitez remplacer votre gazon par une prairie fleurie ou des plantes couvre-sol, planter une haie champêtre, améliorer l'impact écologique de votre parking, etc., la Ville propose une subvention destinée aux habitants de Gland. Elle peut couvrir 20 % du coût du projet, plafonné à CHF 2'000.-.

▶ **Récupération des eaux pluviales**

La Ville encourage les particuliers à valoriser les eaux qui tombent sur leur parcelle. Pour un système de récupération pour l'usage extérieur, la subvention s'élève 30 % du coût, plafonné à CHF 500.-.

▶ **Projets de développement durable**

Si vous faites partie d'une association, d'un groupe-citoyen ou d'une fondation à but non lucratif et que vous avez un projet en lien avec le développement durable, vous pouvez déposer une demande à la Ville. Cette subvention peut couvrir jusqu'à 50 % de vos coûts, plafonné à CHF 8'000.-.

Pour plus d'informations sur ces subventions, consultez la page [gland.ch/subventions-durables](#) ou contactez l'Office du développement durable: durable@gland.ch.

▶ **Astuces pour adapter son jardin au changement climatique et favoriser la biodiversité en ville**

La Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) de Genève et la Ville de Sion, avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement, ont édité 16 fiches de recommandations pour des actions locales pour le jardin ou l'espace libre en ville.

GAZON 1

FAVORISER DES SOLS PLUS RÉSILIENTS

UN CHOIX PAR DÉFAUT...

Le gazon est une surface perméable qui résiste au piétinement: **c'est le sol idéal pour des activités de loisirs, de sport ou de détente.** Il est pourtant régulièrement utilisé sur de vastes surfaces qui sont peu, voire jamais fréquentées. Bien que son usage permette de maintenir d'importantes surfaces de pleine terre dans l'espace urbain, cette solution ne présente pas que des avantages.

Pour conserver son aspect vert désiré, le gazon nécessite un entretien intensif qui appauvrit le sol. L'usage de produits phytosanitaires est commun et un arrosage fréquent est nécessaire. Les tontes régulières amoindrissent la biodiversité et sont source de nuisances sonores pour le voisinage. La faible hauteur de l'herbe rend le gazon peu accueillant pour la petite faune, qui n'y trouve pas refuge.

De plus, les grands espaces engazonnés contribuent à créer un paysage répétitif et monotone.



...QUAND DES ALTERNATIVES EXISTENT

Quand le gazon pousse mal ou n'est pas forcément utile, l'entretien peut être adapté pour améliorer son bilan écologique. Adopter un **entretien différencié*** permet de combiner impact environnemental et confort d'utilisation.

Là où le gazon est utile, un **entretien extensif*** conservera des espaces praticables tout en adaptant l'entretien aux périodes de l'année et aux besoins d'utilisation des surfaces.

Dans les espaces non fréquentés, des alternatives bénéfiques à la qualité du sol, à la faune et à la flore existent. **Les prairies fleuries et les plantes couvre-sol demandent peu d'entretien et d'arrosage.** En lisière de chemins ou d'aires de loisirs, elles peuvent créer un effet de cocon bucolique, tout en jouant un rôle écologique important. La diversité de plantes permet de rendre son jardin unique et changeant au gré des saisons.



Limitez les tondeuses et souffleuses !

Elles détruisent les habitats et les sources de nourriture des insectes, araignées, amphibiens et petits mammifères, et peuvent broyer ou aspirer ces animaux.

UN GAZON PLUS VERTUEUX

► Tondez moins souvent

Plus votre gazon est haut, mieux il résistera à la sécheresse. Si vous laissez au moins 7 cm de hauteur, il restera plus vert sans arrosage supplémentaire. Vous limiterez l'utilisation des tondeuses dont les moteurs bruyants sont des nuisances pour la biodiversité comme votre voisinage. Au fond du jardin où dans les espaces que vous n'utilisez pas, fauchez seulement une à deux fois par an.

► Tolérez les « mauvaises herbes »

Les **plantes adventices*** jouent un rôle essentiel dans l'écosystème et ne demandent aucun arrosage. Si elles ne sont pas invasives, elles participeront à la biodiversité de votre jardin.

► Valorisez les déchets de tonte

Mélangez-les avec des feuilles sèches ou du broyat de branchage et répartissez-les au pied de vos plantations, ils limiteront l'évaporation de l'eau du sol et vous éviterons de devoir gérer l'élimination des déchets verts.

► Optez pour du gazon fleuri

Lorsque l'ensoleillement ou la fréquentation ne sont pas adaptés à la mise en place d'une prairie fleurie, le gazon fleuri peut être une bonne alternative à un gazon classique pour en diminuer l'entretien et améliorer le bilan écologique du sol.

DES PRAIRIES FLEURIES

La prairie fleurie est un ensemble de graminées et de plantes à fleurs mellifères*. C'est un milieu naturel précieux pour la biodiversité qui attire de nombreux insectes pollinisateurs et ne nécessite ni arrosage ni engrais, à la condition de choisir une composition de prairie indigène.

► Un très faible entretien

Il suffit de faucher la prairie fleurie une ou deux fois par an. Attention à ne pas faucher avant le mois de juin, pour laisser les graines se propager. Lorsque vous semez, choisissez des graines locales, non invasives et adaptées au climat de la région.

► Des abris pour la faune

Le foin, récolté lors du fauchage, pourra être laissé dans des recoins isolés de votre jardin. Placé en tas, il deviendra un refuge pour la faune sauvage.

► Des aspects variés

En plus d'être respectueuse de l'environnement, elle remplit une fonction décorative et embellira votre terrain. Différents mélanges de graines permettent d'obtenir des rendus esthétiques variés.

Vous pouvez créer des chemins ou des cocons bucoliques à travers la prairie ou en lisière. En tondant ces espaces plus régulièrement, ils témoigneront de l'entretien que vous leur portez, offriront des qualités paysagères nouvelles et augmenteront les possibilités d'utilisation de votre jardin.

La prairie fleurie ne se prête pas qu'à de grands espaces !

Les toitures de garages, petits coins de jardins, bacs sur un balcon peuvent aussi accueillir et nourrir de nombreux insectes, oiseaux et autres animaux.

DES PLANTES COUVRE-SOL

Les plantes couvre-sol sont composées de plantes vivaces, rampantes, d'arbustes nains et de plantes à bulbes qui forment des tapis végétaux.

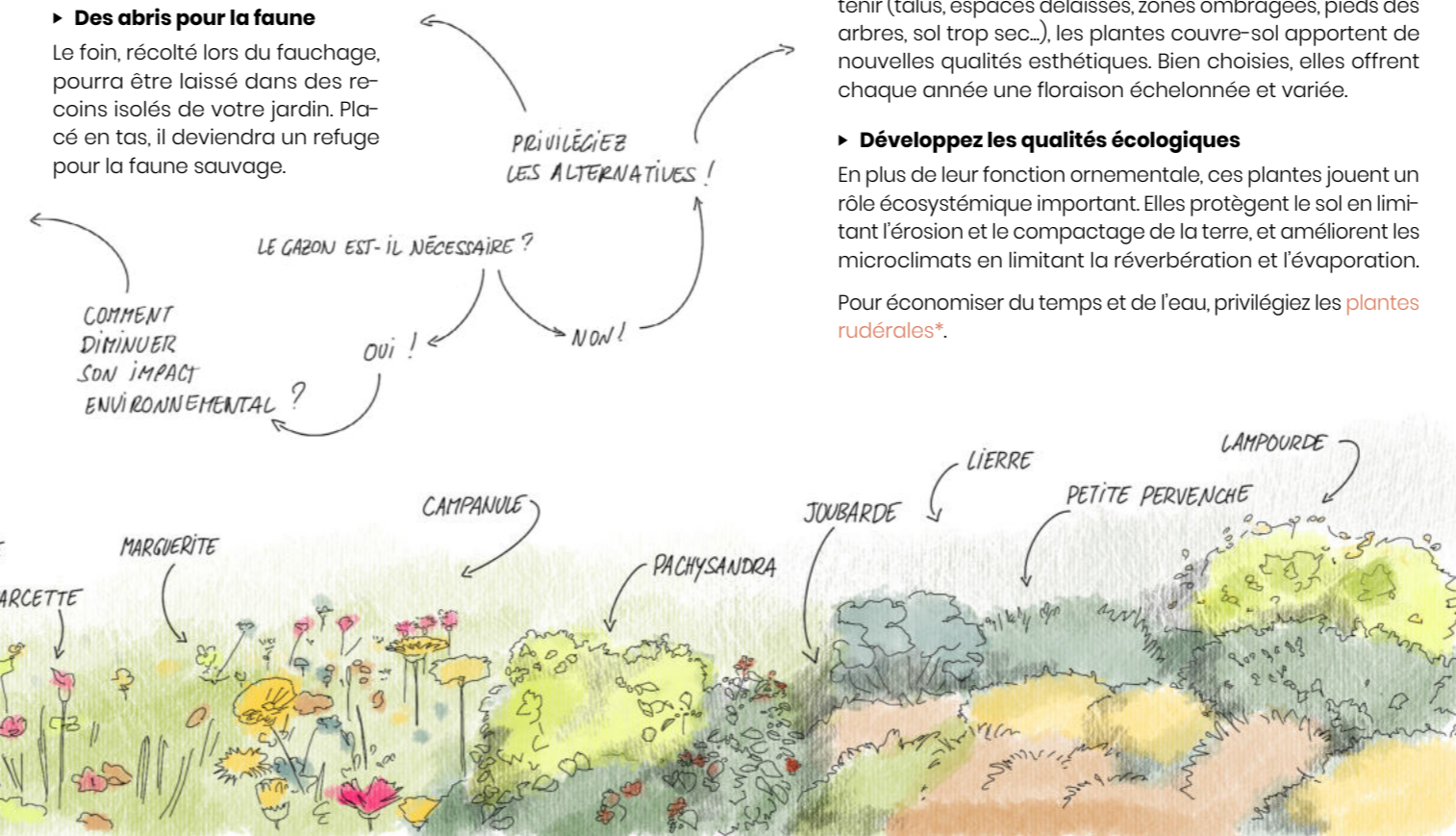
► Embellissez les endroits inutilisés

Là où le gazon pousse mal ou lorsqu'il est difficile à entretenir (talus, espaces délaissés, zones ombragées, pieds des arbres, sol trop sec...), les plantes couvre-sol apportent de nouvelles qualités esthétiques. Bien choisies, elles offrent chaque année une floraison échelonnée et variée.

► Développez les qualités écologiques

En plus de leur fonction ornementale, ces plantes jouent un rôle écosystémique important. Elles protègent le sol en limitant l'érosion et le compactage de la terre, et améliorent les microclimats en limitant la réverbération et l'évaporation.

Pour économiser du temps et de l'eau, privilégiez les **plantes rudérales***.



RÈGLEMENT

► Herbicides

Les herbicides polluent les lacs et rivières. En Suisse, depuis 2001, leur utilisation est interdite pour désherber les surfaces recouvertes de bitume, de dalles, de pavés et de gravier ainsi que leurs abords, comme sur les toits ou les terrasses.

► Tondeuses à gazon

Avec leurs moteurs bruyants, les tondeuses à gazon et les souffleuses causent des nuisances pour la biodiversité et pour le voisinage. Leur utilisation est interdite entre 21 h et 7 h, ainsi que les jours de repos public (art. 20 et 21, RCP).

GLOSSAIRE

Gazon: surface herbeuse constituée de graminées maintenues uniformément basses par la tonte.

Entretien différencié: entretien adapté à l'usage et à la qualité attendue des lieux. Là où une fréquentation est attendue, une pelouse sera tondue régulièrement, tandis que les espaces moins utilisés seront fauchés seulement deux fois par an pour permettre aux végétaux de s'y développer et d'accueillir les insectes et la petite faune.

Entretien extensif: entretien minimal (en opposition à l'entretien intensif) qui permet de laisser le temps aux végétaux d'atteindre leur maturation et de servir de nourriture aux animaux sauvages.

Plantes adventices: plantes qui poussent naturellement dans des terrains cultivés et contrôlés comme des jardins ou cultures. Les plantes rudérales en font parfois partie.

Plantes mellifères: plantes produisant du pollen et du nectar, dont les fleurs sont butinées par les insectes pollinisateurs.

Plantes rudérales: plantes pionnières qui s'installent naturellement dans des terrains aux sols pauvres et secs, généralement pas entretenus (bords de routes, terrains en friche, décharges, etc.), qui ne nécessitent que peu d'entretien.

LIENS UTILES

► Améliorer son gazon

• « [Gazons fleuris](#) » (fiche D2 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

• [Entretien la pelouse](#) (site des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement)

• [Tondre l'herbe](#) (site des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement)

► Mettre en place une prairie fleurie

• « [Prairies fleuries](#) » (fiche D3 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

• « [Prairies et gazons](#) » (fiche 3 du guide des aménagements extérieurs sur fonds privés de l'HEPIA)

► Installer des plantes couvre-sol

• « [Surfaces rudérales](#) » (fiche D4 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

• « [Plantes couvre-sol](#) » (fiche 2 du guide des aménagements extérieurs sur fonds privés de l'HEPIA)

► Valoriser ses déchets végétaux

• [Créer un compost, produire de la terre fertile](#) (site des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement)

► Cultiver sans intrants phytosanitaires

• [Se passer d'herbicides](#) (site des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement)

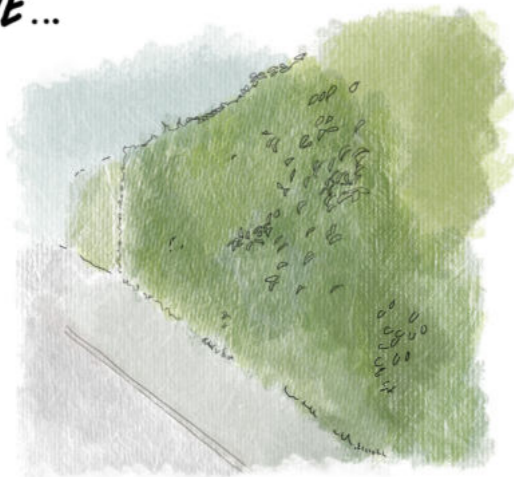
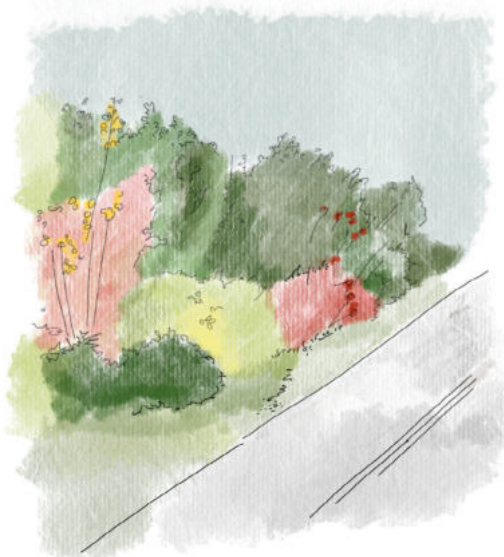
HAIES 2

DIVERSIFIER LES ÉCRINS VÉGÉTAUX

D'UNE CERTAINE MONOTONIE...

Les haies protègent des regards, masquent les éléments que l'on ne veut pas voir et limitent l'accès aux parcelles privées. Le choix de l'espèce se porte en général sur la persistance de ses feuilles, sa résistance aux parasites et son entretien facile. **Plébiscités pour ces qualités, la laurelle (laurier-cerise), le thuya, le photynia ou le bambou n'offrent aucun espace à la biodiversité.** Ces plantes ne produisent pas de fruits ni de fleurs et rendent la terre acide et inhospitalière pour la biodiversité. Elles constituent des barrières pour la faune sauvage, ce qui leur vaut aussi le surnom de «béton végétal».

Omniprésentes à Gland, ces haies contribuent à créer un paysage monotone et répétitif, qui donne la sensation d'une ville refermée sur elle-même. Les trottoirs, déjà étroits, paraissent encore plus étriqués lorsqu'ils sont bordés de hautes haies.



... À LA (BIO)DIVERSITÉ

Remplacer les haies en monoculture par des haies champêtres permet de préserver leur fonction d'écran tout en les dotant de nombreuses nouvelles qualités.

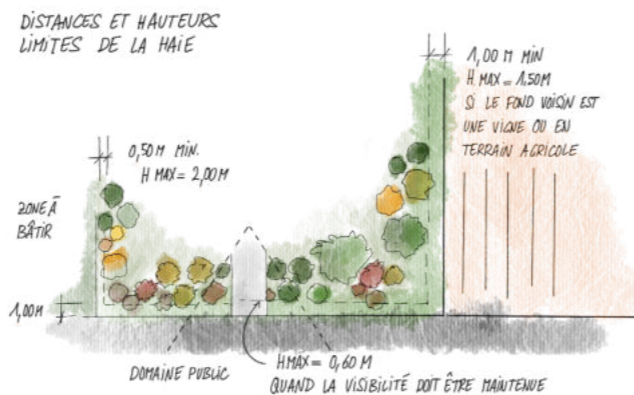
Les zones résidentielles possèdent un fort potentiel pour favoriser la biodiversité en milieu urbain. À l'échelle de la ville, la plantation de haies champêtres permet de développer des **couloirs de faune*** et d'assurer aux animaux leurs fonctions vitales: refuge, nourriture et reproduction.

Une période de floraison plus longue, des couleurs et des odeurs changeant avec les saisons: **les haies champêtres ont le potentiel de diversifier le paysage glandois.** Une plantation en quinconce et des essences variées apportent une qualité paysagère au jardin et à l'espace public. Les jardins participent ainsi à offrir un espace public attractif aux passants.

LA HAIE CHAMPÊTRE

Elle est composée d'une diversité de plantes adaptées au climat et au sol local et joue un rôle essentiel pour la petite faune. Ses aspérités et la variété d'essences qui la compose offrent aux animaux des espaces essentiels pour leur survie: ils s'y abritent, s'en nourrissent, s'y reproduisent ou s'y déplacent.

En plus, elle ne demande que peu d'entretien. Une fois en place, il sera inutile de l'arroser et elle ne demande qu'une taille tous les deux ans.



Attention à ne pas empiéter sur le trottoir !

Respectez les gabarits réglementaires et veillez à bien tailler la végétation afin de garantir une bonne visibilité, de la sécurité et un confort de déplacement.

VARIER L'ASSORTIMENT DE PLANTES

► **Choisissez des espèces adaptées aux caractéristiques locales**

Vos haies et arbustes resteront en bonne santé s'ils sont adaptés au climat propre à leur emplacement. Vérifiez l'ensoleillement, tenez compte de la nature de votre sol. À Gland, il est sablo-limoneux: perméable et drainant, il se dessèche rapidement.

► **Privilégiez des plantes indigènes**

Les plantes indigènes, ou celles qui sont propices à s'adapter aux conditions climatiques à venir, seront résilientes. Elles demanderont moins d'entretien ou d'arrosage. En prime, elles serviront de source de nourriture appréciée par la faune locale.

► **Prévoyez 1/3 de persistantes au maximum**

Pour que les couleurs et les floraisons varient au fil des saisons, alternez entre des épineuses (refuges à l'abri des prédateurs pour les oiseaux), des mellifères (nourriture pour les abeilles) et des arbustes à baies (pour nourrir la petite faune en hiver).

Attention aux plantes invasives !

Lutter contre l'expansion des plantes exotiques envahissantes est du ressort de tous.

► LIENS UTILES – À la page suivante, découvrez les outils mis en place à l'échelle de la Suisse pour lutter contre ces espèces.

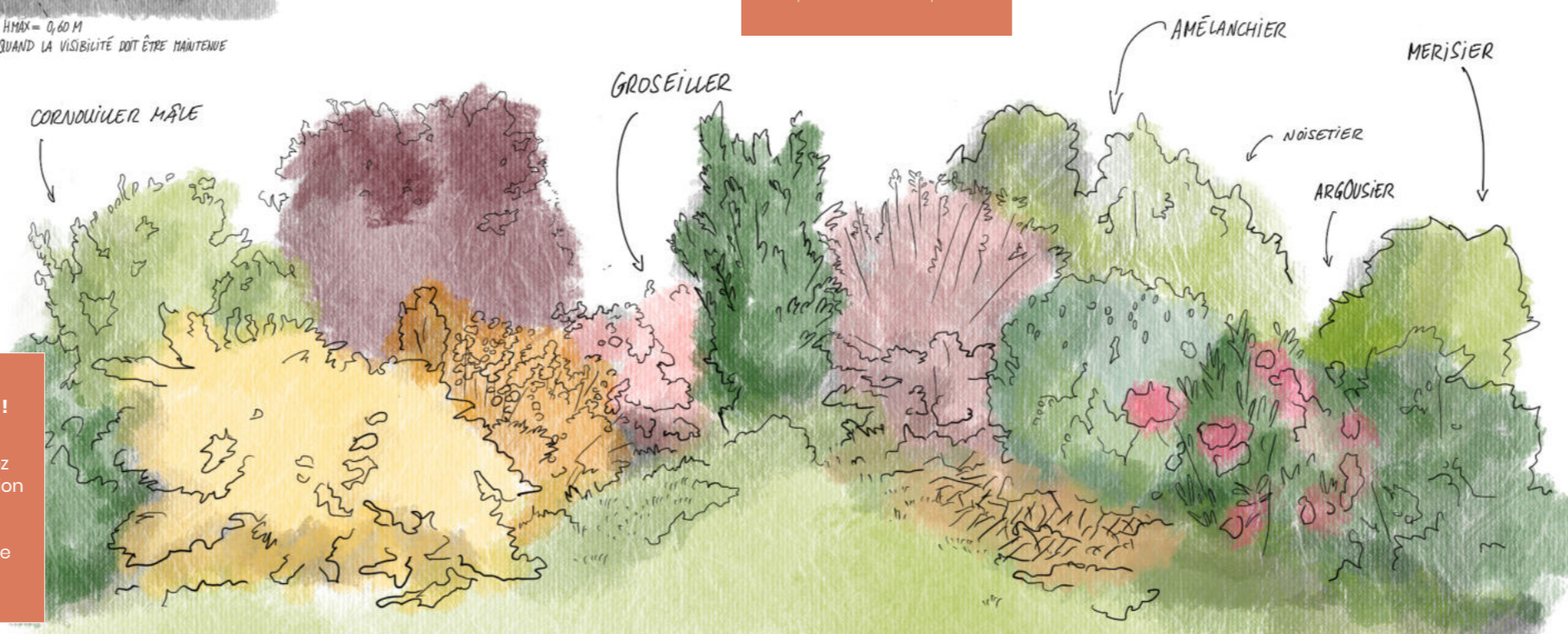
PLANTER EN QUINCONCE

► **Brisez l'alignement traditionnel**

Planter en quinconce plutôt qu'en ligne droite renforce l'effet naturel du massif en plus d'être un atout pour la biodiversité. Cela peut permettre de libérer des espaces vides côté route ou côté trottoir, pour y stocker temporairement un conteneur à déchets ou y aménager un lieu de séjour confortable au milieu des fourrés ► [6 - LIEUX DE SÉJOUR](#). L'aspect opaque de la haie sera maintenu et les trottoirs libérés d'objets encombrants pour une meilleure fluidité piétonne.

► **Donnez de l'espace aux plantes**

Un bon ensoleillement entre les plants est indispensable à la survie de la haie. Pensez qu'en poussant, les arbustes feront de l'ombre, ce qui apporte de la fraîcheur, mais doit influencer également le choix des essences plantées au pied de votre haie.



RÈGLEMENT

► **Priorité aux plantes indigènes**

À Gland, la Municipalité peut imposer la plantation de rideaux d'arbres ou de haies. Elle fixe les essences à utiliser, en donnant la priorité aux essences indigènes (art. 38 RC).

► **Plantes invasives**

Une liste noire et une watchlist ont été établies par InfoFlora, selon l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE). Vous y trouverez les espèces exotiques envahissantes interdites ou fortement décommandées en Suisse.

► **Hauteurs et distances aux limites**

Attention à ne pas entraver la circulation des piétons sur les trottoirs et chemins adjacents: les haies ne doivent pas diminuer la visibilité, gêner la circulation, l'entretien ou les travaux de voirie. Le règlement d'application sur les routes (RLRou) fixe des hauteurs et distances limites admissibles depuis la chaussée: les haies ne doivent pas dépasser 60 cm de hauteur lorsque la visibilité doit être maintenue, 2 m dans les autres cas (Art.8 RLRou). Elles ne doivent pas être plantées à moins d'un mètre de la limite du domaine public (Art.9 RLRou).

► **Incinération des déchets en plein air**

Pour limiter les émissions de pollution atmosphérique, le Canton de Vaud interdit l'incinération des déchets végétaux et encourage leur compostage ou leur valorisation énergétique.

GLOSSAIRE

Couloirs de faune: les couloirs ou corridors de faune sont des réseaux naturels composés de haies, cordons boisés et autres milieux naturels qui permettent aux petits animaux de se déplacer entre leurs milieux naturels

LIENS UTILES

► **Créer une haie champêtre**

• [Haies d'essences indigènes](#) (fiche C10 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

• [Choisir sa haie](#) (site des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement)

• [Liste de plantes indigènes sauvages pouvant constituer une haie taillée ou des arbustes libres](#) (site des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement)

► **Lutter contre les plantes invasives**

• [Reconnaître et lutter contre les plantes invasives et problématiques](#) (fiches F de la boîte à outils du Canton de Vaud)

• [Liste noire des plantes envahissantes à proscrire absolument](#) (InfoFlora)

• [Application pour aider à répertorier la présence de plantes invasives en Suisse](#) (InvasivApp par InfoFlora)

CLÔTURES 3

RENDRE VIVANTES LES INTERFACES ENTRE LES PARCELLES

DE LA SÉPARATION...

Les haies, murets ou palissades ont un rôle évident de protection de la privacité. En plus de signifier les limites de parcelles, elles peuvent protéger les animaux domestiques et les enfants en bas âge des dangers alentour, notamment liés à la circulation routière.

Les clôtures font souvent l'interface entre l'espace privé et les parcelles adjacentes ou l'espace public. Si leur valeur fonctionnelle est essentielle, elles jouent un rôle pour la qualité de vie en ville. **Les séparations opaques et répétitives contribuent à rendre notre ville hostile.** Elles renforcent l'effet « couloir » créé par l'enchaînement de clôtures et de haies alignées.

La fonction écologique des clôtures est bien souvent négligée: murs et grillages peuvent constituer des obstacles infranchissables pour la faune sauvage, comme les hérissons, musaraignes, écureuils ou autres animaux.



... AU TRAIT D'UNION

Considérer sa clôture comme une couture plutôt qu'une coupure comporte de nombreux avantages.

Lorsqu'elle est basse, constituée de matériaux naturels et végétalisée, elle peut renvoyer une image plus positive des parcelles privées qui se situent derrière.

Les clôtures ont le potentiel de jouer un rôle écologique, en abritant et en accompagnant les déplacements des animaux plutôt qu'en les limitant. **Elles peuvent relier les biotopes présents sur la commune, participant à créer un réseau de corridors biologiques.**



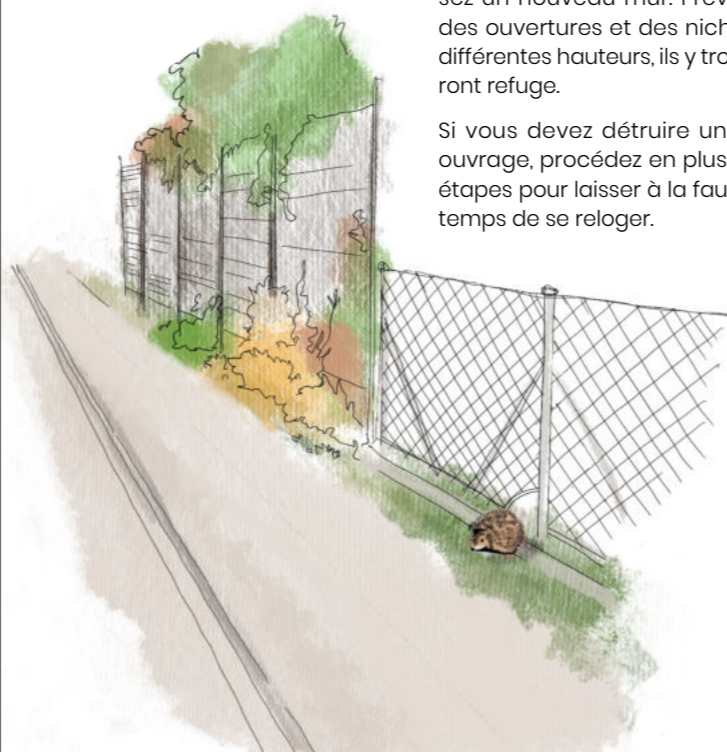
RENFORCER LE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

► Traverser

Pour éviter que les clôtures ne bloquent le passage des petits animaux, il est essentiel d'y aménager des ouvertures.

Si votre clôture est opaque (mur aveugle) ou à la maille étroite (grillage), laissez une ouverture de 15 à 20 cm au niveau du sol, ou aménagez ponctuellement (tous les 10 à 15 mètres) des trous d'environ 15 x 15 cm. Si vous voulez éviter qu'un chien ne s'y faufile, installez ponctuellement un ou deux tubes de 15 cm de diamètre.

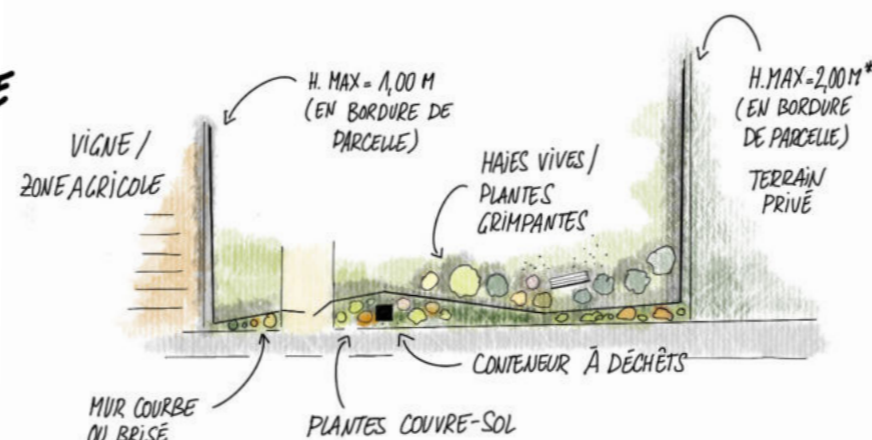
Les plantes grimpantes aideront les écureuils et autres animaux grimpeurs à passer d'une parcelle à l'autre, tout en occultant les vues non désirées.



► S'abriter

Les porosités, reliefs et aspérités des murets sont d'une grande utilité. Comme les interstices dans les bâtiments, certains recoins accueillent chauves-souris, oiseaux, lézards ou insectes. Pensez à eux lorsque vous construisez un nouveau mur. Prévoyez des ouvertures et des niches à différentes hauteurs, ils y trouveront refuge.

Si vous devez détruire un vieil ouvrage, procédez en plusieurs étapes pour laisser à la faune le temps de se reloger.



DISTANCES ET HAUTEURS LIMITES DE LA CLÔTURE, AVEC UN EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT ENTRE UNE PARCELE PRIVÉE ET LE DOMAINE PUBLIC

PENSEZ À LA FAUNE SAUVAGE!

PRIVILÉGIER LES MATÉRIAUX NATURELS

► Évitez les matériaux composites

Le béton demande énormément d'énergie à produire et est très difficile à traiter en tant que déchet. Les matériaux dérivés du pétrole tels que le PVC sont polluants lors de leur fabrication, de leur utilisation (dégradation et dispersion dans l'environnement) et de leur traitement en fin de vie.

► De la pierre et du bois

Les murs en pierres sèches ou en bois (palissades ouvertes ou empilement de petits bouts de bois) permettent, grâce à leurs aspérités et irrégularités, à de la végétation d'y pousser ou aux animaux de s'y nicher, tout en offrant à la rue et l'espace public une qualité esthétique.

► Du saule tressé

Les barrières en saule tressé allient les qualités d'une séparation claire avec celles d'un espace planté et vivant, où le sol naturel peut être préservé. Elles feront un excellent substitut à un grillage classique, peuvent être colonisées par d'autres végétaux et ont l'avantage d'avoir une empreinte au sol plus faible qu'une haie champêtre.

► Des plantes grimpantes

Pour que la clôture soit également support de biodiversité, faites-y grimper des plantes. En plus d'une plus-value esthétique, elles rafraîchissent les ouvrages minéraux en limitant la réverbération et le stockage de chaleur.

VALORISER LES INTERFACES PUBLIC/PRIVÉ

Soigner l'aspect de votre clôture est autant bénéfique pour vous que pour les passants qui la longent. Pensée comme un élément paysager à part entière, elle peut véhiculer une image d'ouverture et contribuer à rendre la ville plus accueillante tout en enjolivant votre jardin.

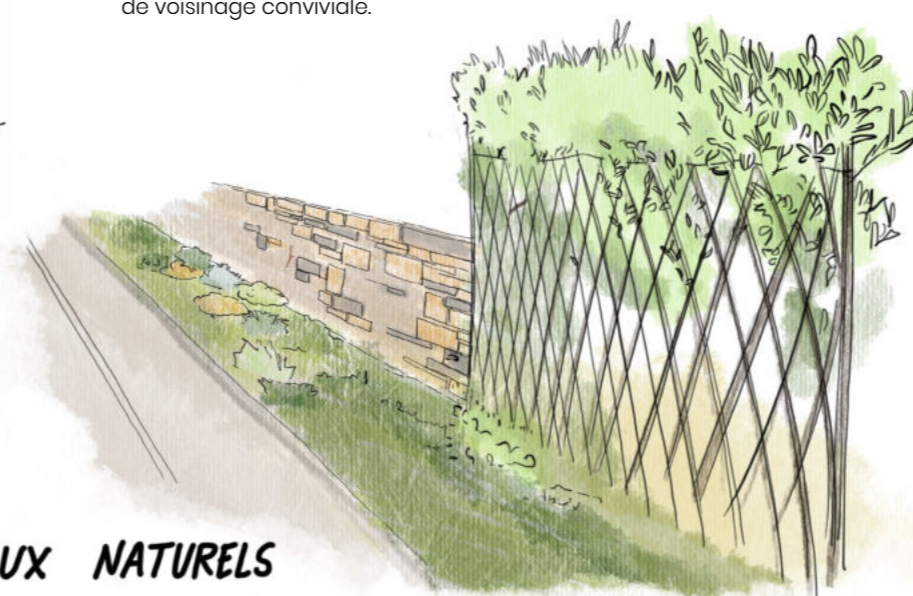
► Pas trop haute

Maintenir un lien visuel entre votre parcelle et l'espace public participe à créer une ambiance de voisinage conviviale.

► En retrait de la limite

Prévoyez, sur votre parcelle, des espaces pour les conteneurs à déchets ou d'autres objets qui peuvent sinon encombrer les trottoirs.

Un léger retrait par rapport aux limites de parcelle côté rue peut également laisser de la place à des plantes couvre-sol basses tout en apportant un confort lors de déplacements à pied sur les trottoirs. ► 1 - GAZON



RÈGLEMENT

► Hauteurs et distances aux limites

Les clôtures ne doivent pas diminuer la visibilité ni gêner la circulation ou l'entretien de la route.

Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue. Dans les autres cas, et sans l'accord du propriétaire voisin, la clôture ne peut être supérieure à 2 m. Lorsque le fond voisin est une vigne ou situé en zone agricole, elle ne peut dépasser 1 m (art. 8 RLrou/art. 32 CRF).

Si nécessaire, un géomètre pourra vous confirmer les limites exactes de votre bien. Le non-respect des gabarits peut entraîner un avis de démolition de l'ouvrage.

► Fils barbelés interdits

Les clôtures en fil de fer ou en matériaux dangereux sont proscrites (art. 42 CRF).

LIENS UTILES

► Créer un mur en pierres sèches

• « Murs en pierres sèches » (fiche D9 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

► Accueillir la petite faune dans des ouvrages bâtis

• « Petit plus pour la nature en ville » (fiche D11 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

► De l'art sur votre clôture

Le Service de la culture et des affaires sociales encourage l'embellissement de la ville grâce à des actions sur les murs aveugles et les murets qui donnent sur la voie publique. Si vous avez un mur aveugle et qu'il n'est pas possible d'agir pour le végétaliser ou le remplacer par une haie champêtre, commander une fresque à un artiste peut être un bon moyen de l'améliorer, d'autant plus qu'un mur peint est souvent moins tagué qu'un mur uni!

GLOSSAIRE

Interface public/privé: limite entre une parcelle privée et l'espace public

Réseau écologique: continuité d'environnements permettant à la faune de se déplacer, ce qui augmente ses chances de survie.

Mur en pierre sèche: mur en pierres naturelles assemblées sans aucun liant. Ce type d'ouvrage offre de nombreux recoins et aspérités, appréciés des lézards et d'autres animaux et où des plantes de rocailles peuvent se développer.

PARKINGS 4

GÉRER LES SOLS IMPERMÉABLES

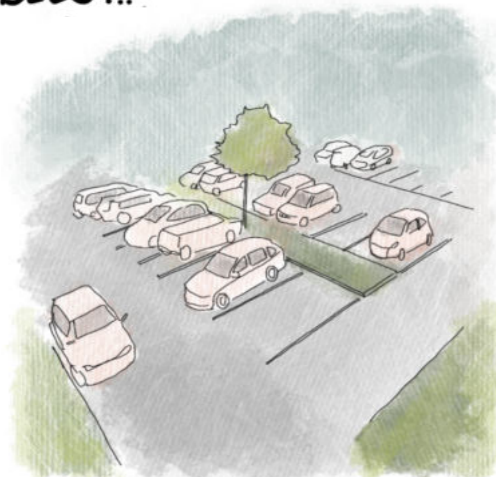
DES ESPACES INCONTOURNABLES...

À Gland, que ce soit sur du domaine public ou privé, les surfaces dédiées au stationnement sont nombreuses et se composent majoritairement d'une grande surface d'asphalte. Si les parkings remplissent bien leur rôle fonctionnel, ces sols ont de nombreux effets néfastes.

Avec les dérèglements climatiques, les fortes pluies sont de plus en plus fréquentes. **L'imperméabilisation massive des sols entraîne des inondations**, les eaux ayant tendance à ruisseler plutôt qu'à s'infiltrer. ► [9 - EAU](#)

L'asphalte, de couleur sombre, a une forte inertie thermique. En plein été, **les températures mesurées sur les espaces minéralisés dépassent de plusieurs degrés celles des espaces verts et ombragés alentour**.

Ces grands espaces sont en partie responsables de la chute de la biodiversité. Ils sont hostiles à la faune et à la flore et séparent et isolent les biotopes.



... QUI DOIVENT REMPLIR UN RÔLE ÉCOLOGIQUE

Pour rendre la ville plus résiliente et plus agréable à vivre, agir sur les espaces de stationnement, incontournables à Gland, est un levier d'action important.

Mutualiser les entrées de parking augmente la sécurité pour les piétons et rend leurs trajectoires plus fluides, car les trottoirs sont moins souvent traversés par des véhicules. **Partager ou redimensionner les parkings** permet de gagner de la place pour créer des espaces verts.

Lorsqu'il n'est pas envisageable de diminuer l'espace dédié au stationnement, il reste possible d'agir. **Végétaliser les surfaces et perméabiliser les sols** sont deux actions clés. En plus de rafraîchir l'air, cela donne une meilleure image du lieu, bénéfique aux propriétaires et à tous les passants.

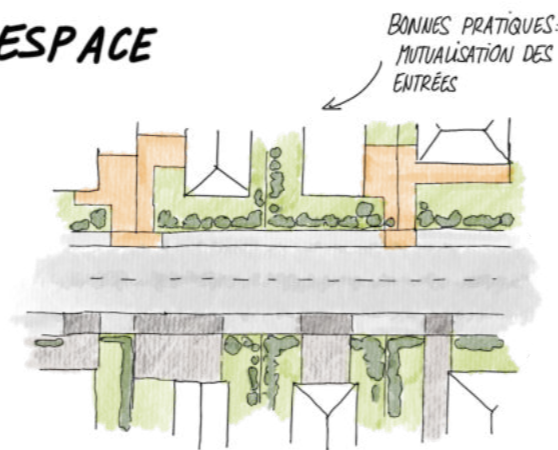
(RÉ) ORGANISER L'ESPACE

► Partagez les voies d'accès

Les entrées et sorties de parking traversent les trottoirs et sont une source de danger pour les piétons, notamment pour les enfants qui sont moins visibles et moins vigilants. En mutualisant les entrées, vous contribuez à la sécurité des piétons dans la commune et permettez de nouvelles continuités paysagères.

► Optimisez votre parking

Certains parkings sont sous-utilisés ou leurs accès surdimensionnés. En supprimant des places de parc et limitant la largeur des **entrées charretières*** et le nombre d'accès à votre parcelle, de l'espace précieux est gagné pour être planté ou aménagé.



BONNES PRATIQUES: MUTUALISATION DES ENTRÉES

À ÉVITER: MULTIPLES ENTRÉES INDIVIDUELLES

PLANTER, OMBRAGER

► Arborisez

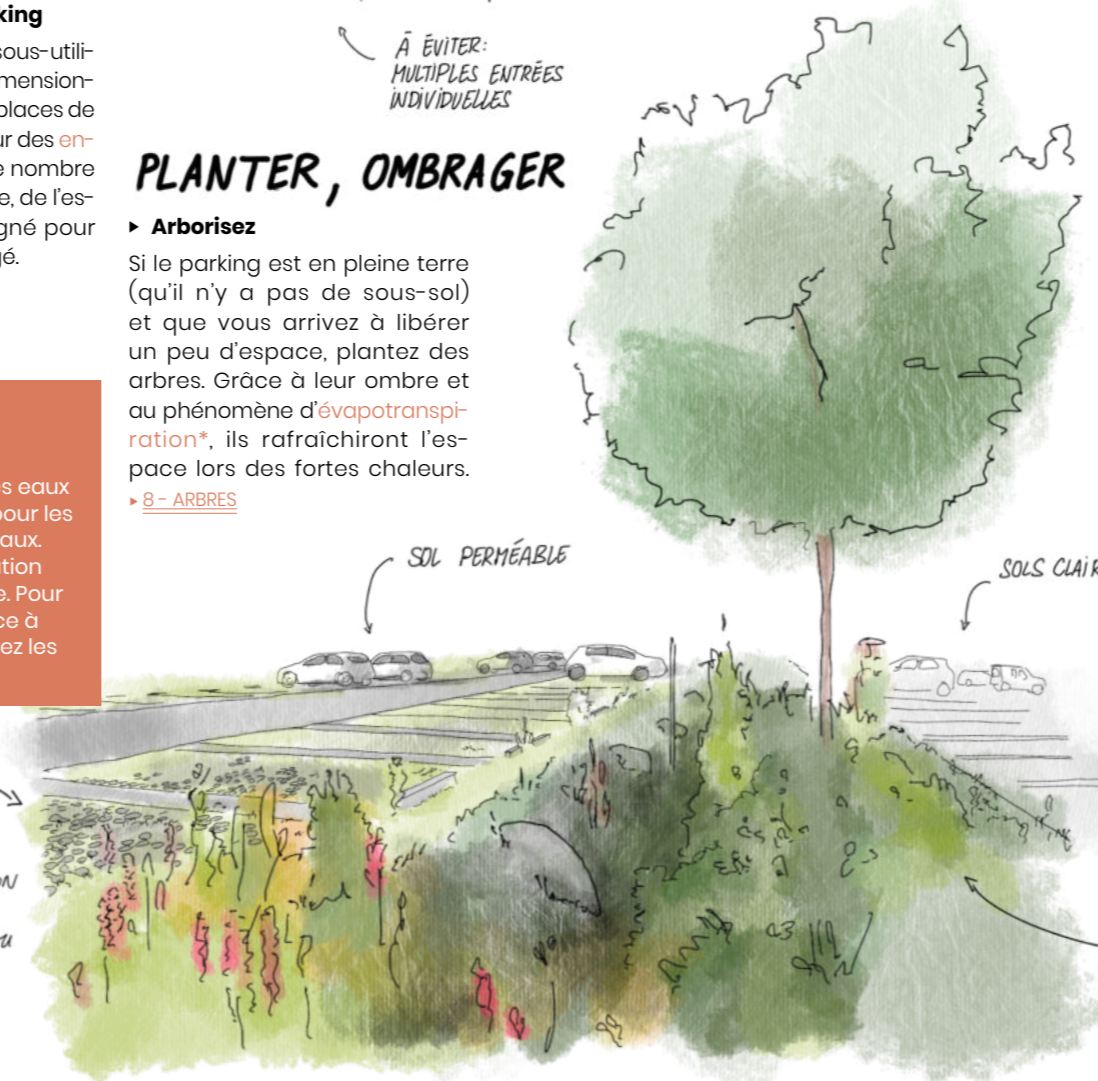
Si le parking est en pleine terre (qu'il n'y a pas de sous-sol) et que vous arrivez à libérer un peu d'espace, plantez des arbres. Grâce à leur ombre et au phénomène d'**évapotranspiration***, ils rafraîchiront l'espace lors des fortes chaleurs.

► [8 - ARBRES](#)

En hiver, salez le moins possible !

Le sel contamine les eaux et c'est un poison pour les plantes et les animaux. Réduisez son utilisation au strict nécessaire. Pour créer de l'adhérence à la chaussée, préférez les graviers.

LES DALLES DE GRÈVES-GAZON SONT UNE SOLUTION POUR LAISSER L'EAU S'INFILTRER SUR VOTRE PARCELLE



SOL PERMÉABLE

SOLS CLAIRS

EN CRÉANT UNE NOUË, VOUS PERMETTEZ À L'EAU DE PLUIE DE S'INFILTRER SUR PLACE, SOULAGEANT LES STEP ET REMPLISSANT LES NAPPES PHRÉATIQUES

ADAPTER L'ÉCLAIRAGE

► Minimisez son impact

Préférez les éclairages ciblés (plongeurs et indirects) aux éclairages vers le ciel ou directs. Ils nécessitent moins de puissance pour un résultat similaire. Choisissez un blanc chaud et évitez les clignotants ou changements de couleur.

À partir de 22 h, l'extinction est recommandée. Lorsqu'elle n'est pas possible, réduisez l'intensité de la lumière. Dans tous les cas, adaptez l'éclairage aux usages réels: supprimez les éclairages inutiles et éteignez lorsque vous n'êtes pas là.

AGIR SUR LE REVÊTEMENT DE SOL

Les eaux de pluie issues des surfaces imperméabilisées doivent, dans la mesure du possible, être infiltrées sur site, dans le sol de votre parcelle. ► [9 - EAU](#)

► Un désasphaltage stratégique

Dans les parkings existants, enlever l'asphalte à certains endroits (là où l'eau se canalise, où des arbres peuvent être plantés, où les roues ne passent pas, etc.) est une première piste. Cela permet à l'eau de s'infiltrer sur place.

Les espaces qui n'ont pas besoin d'être carrossables (bordures de parking, accès piétons, bande centrale dans la voie d'accès...) peuvent aussi être perméabilisés. Ce sont autant de marges pour apporter de la végétation là où il n'y en a pas aujourd'hui.

► Des revêtements perméables

De nombreuses solutions de sols perméables ou semi-perméables carrossables et compatibles avec une fonction de stationnement peuvent constituer de bonnes alternatives à l'asphalte. ► [10 - SOLS](#)

► Des sols clairs

Un revêtement clair contribue à réduire le rayonnement de la chaleur. Un **albédo*** élevé permet de capter moins de chaleur et de réduire de plusieurs degrés la température en été.

Concrètement, il s'agit souvent de traiter l'asphalte. Il existe différentes techniques: le sablage, le grenailage ou encore le traitement à l'acide. Il est également possible de poser un asphalte teinté en beige ou d'une autre teinte claire.

Attention toutefois à l'éblouissement que cela peut engendrer. Il peut être limité par un apport d'ombre, par exemple en plantant des arbres.

Évitez de construire des parkings souterrains

En plus de leur coût important, ils artificialisent le sol, coupant le lien entre l'atmosphère et le sous-sol. Il n'est alors plus possible de planter des arbres et les eaux de pluie ne peuvent pas s'infiltrer.

RÈGLEMENT

► Quantité de stationnements à prévoir

Lors d'une nouvelle construction, le nombre de places de stationnements à prévoir est déterminé par la norme VSS SN 640 290 de l'Union Suisse des Professionnels de la Route. La Municipalité peut accepter des solutions d'ensemble permettant d'y déroger (art. 79 du RC).

La Municipalité peut également dispenser la construction de nouveaux stationnements, à certaines conditions et moyennant le versement d'une contribution (art. 80 du RC). Ces dispositions sont aussi applicables dans les cas où une transformation ou le changement d'affectation d'un immeuble existant auraient pour effet d'augmenter les besoins en places de stationnement.

LIENS UTILES

► Plan directeur Mobilité et Stationnement

• En cours de développement, il régira la gestion des places de stationnement publiques à l'échelle de la commune.

► Plan Lumière communal et trame noire

• Pour améliorer les conditions de vie des chauves-souris et autres animaux, un concept de trame noire est proposé dans le Plan lumière de la Ville de Gland. Il comporte notamment des recommandations pour l'éclairage privé, pour les commerçants et industriels et pour les particuliers.

► Conseils pour un éclairage malin

• « [Éclairage public et pollution lumineuse](#) » (fiche D10 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

• [Doser la lumière](#) (site des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement)

GLOSSAIRE

Évapotranspiration: combinaison de l'évaporation de l'eau du sol et de la transpiration des plantes vers l'atmosphère. Phénomène rafraîchissant.

Albédo: part des rayonnements solaires qui sont renvoyés vers l'atmosphère. Les revêtements à l'albédo élevé renvoient moins de chaleur. Ils correspondent aux revêtements de couleur claire.

Entrée charretière: lien entre l'espace privé et l'espace public qui permet le passage de véhicules, et s'accompagne souvent d'un abaissement du trottoir

CHEMINS 5

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN RÉSEAU PIÉTON ATTRACTIF

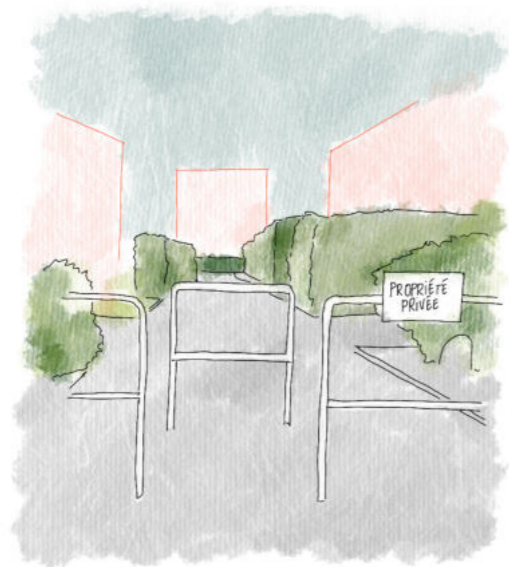
UN POTENTIEL...

Se déplacer à pied est bon pour la santé et pour l'environnement: moins de circulation routière apporte une meilleure qualité de l'air, engendre moins de nuisances sonores et offre plus d'espace à l'exercice physique.

La topographie de Gland est favorable à la marche, en attestent les nombreux randonneurs qui traversent la commune par le chemin de Saint-Jaques de Compostelle, le sentier historique ou le « sentier des Toblerones ».

Pourtant, les cheminements sont peu accessibles et inconfortables. Se déplacer à pied est souvent désagréable, parfois même dangereux. Le piéton ne se sent pas bienvenu, il traverse des paysages répétitifs et peu attractifs.

Des raccourcis existent à travers des parcelles privées. Ils jouissent souvent d'environnements calmes, propices à la marche. **Méconnus ou interdits au public, ces chemins inaccessibles relèguent les piétons le long des routes, sur des trottoirs souvent étroits, alors que des alternatives sont à portée de main.**



... À VALORISER ET RENFORCER

Ces passages gagnent à être visibilisés et étoffés. Ils contribuent à véhiculer l'image d'une ville paisible et accueillante et ont le potentiel de rendre la marche attractive, notamment en offrant des raccourcis par rapport au réseau routier.

Valoriser l'existant en rendant bien visibles les **servitudes de passage*** et créer de nouveaux chemins piétons à travers les parcelles privées sont de belles façons de contribuer à changer l'image de la ville et à encourager la marche. **Et même si le rôle principal des chemins est d'accompagner la mobilité active* des humains, s'ils sont bien aménagés, ils peuvent aussi avoir un impact positif au niveau écologique.**



METTRE EN VALEUR LES PASSAGES EXISTANTS

COMMENT FACILITER LES TRAJECTOIRES PIÉTONNES ?

CRÉER DE NOUVEAUX ESPACES PIÉTONS

► Autorisez le passage à travers votre parcelle

Souvent, des panneaux indiquent les interdictions de passer. En ouvrant un passage à travers votre terrain et en rendant visible l'autorisation, vous contribuez à développer et rendre accessible un réseau de circulation parallèle au réseau routier.

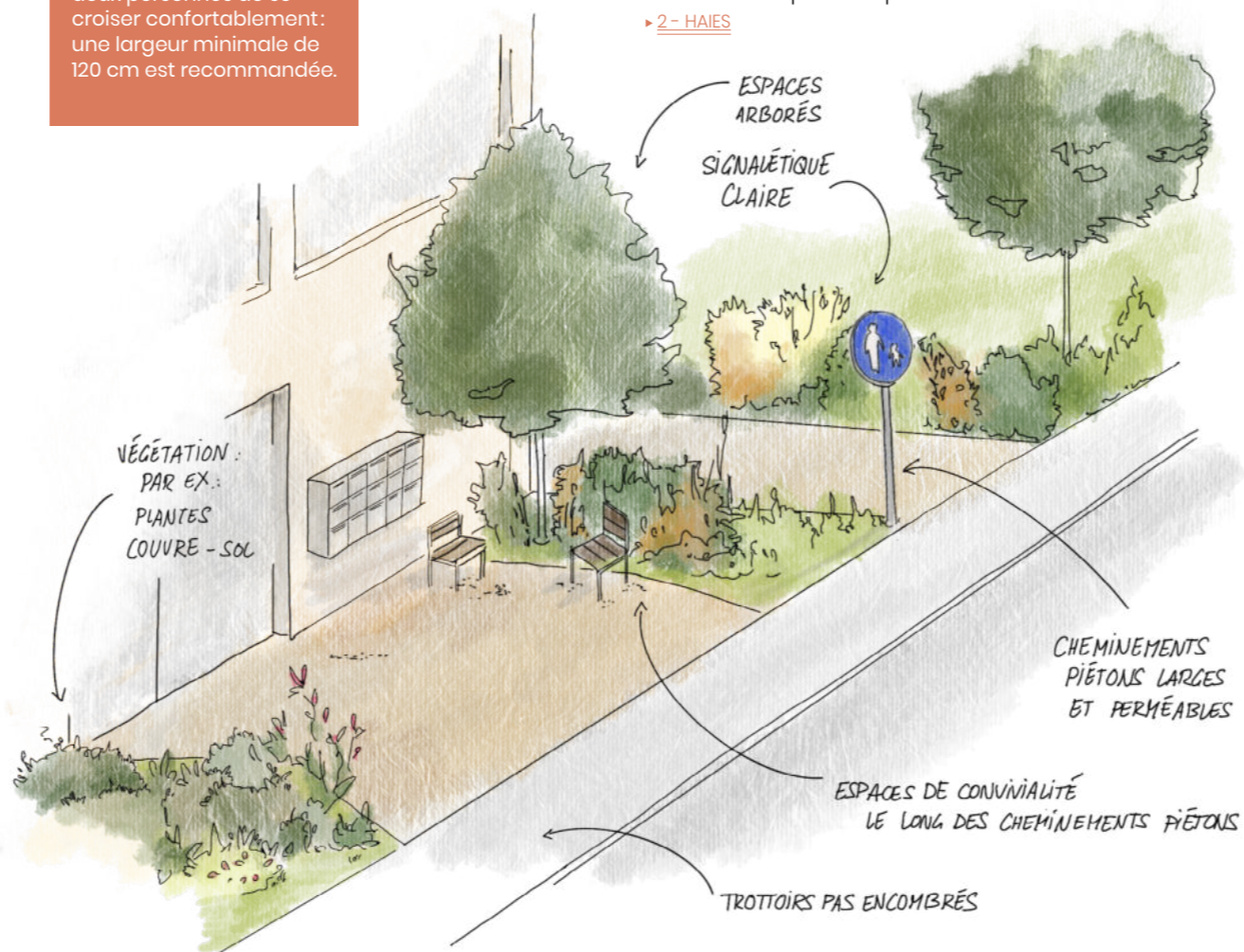
Lors de la création d'un nouveau passage, veillez à vous connecter, dans la mesure du possible, aux chemins existants, afin de permettre aux piétons de poursuivre leur trajet sans détour.

► Facilitez les accès à pied aux commerces

De nombreuses personnes se rendent à pied dans les commerces glandois, et leur nombre augmentera encore si les conditions d'accès sont améliorées. En aménageant un espace piéton devant votre commerce, vous participez à la création de rues animées, où les passants peuvent s'arrêter en sécurité pour regarder une vitrine ou discuter avec une connaissance croisée par hasard.

Pensez aux personnes à mobilité réduite

Prévoyez une largeur suffisante qui permette, dans l'idéal, à au moins deux personnes de se croiser confortablement: une largeur minimale de 120 cm est recommandée.



► Des trottoirs dégagés

N'encombrez pas le trottoir avec des poubelles ou d'autres objets, prévoyez des espaces à cet effet sur votre parcelle.

► 3 - CLÔTURES

En plantant des haies et arbustes à quelques mètres en retrait de la limite de parcelle, vous conservez votre confidentialité et augmentez la sensation d'espace sur le trottoir, offrant un passage plus confortable et sécurisant pour les piétons.

► 2 - HAIES

► Une signalétique claire

Si une traversée est déjà possible sur votre parcelle, n'hésitez pas à l'indiquer. Les passants ne savent pas forcément qu'il y a un droit de passage.

En indiquant clairement les cheminements piétons accessibles, vous facilitez la vie des personnes à mobilité réduite et de toute personne qui se déplace à pied.

AMÉNAGER INTELLIGEMENT

Des solutions existent pour circuler facilement à pied tout en répondant à des enjeux écologiques.

► Des sols perméables

Ils permettent l'infiltration des eaux de pluie, ainsi que son évaporation, ce qui apporte de la fraîcheur en été et rend les déplacements plus agréables. Les matériaux choisis dépendent du budget à disposition, de la fréquentation du tracé, des possibilités d'entretien ainsi que du rendu attendu.

► 10 - SOLS

► De la végétation

En plantant le long de votre chemin, vous pouvez préserver l'intimité des riverains, contribuer à étoffer un réseau écologique ► 3 - CLÔTURES et, si vous optez pour une haie fruitière, offrir aux passants la possibilité de cueillir une framboise ou un raisinet lors de leurs trajets. ► 2 - HAIES

RÈGLEMENT

► Entretien de vos chemins par la Municipalité

En cas d'acquisition gratuite de terrain destiné à la construction, à la correction ou à l'élargissement de voies publiques, ainsi qu'à la création de trottoirs ou de places, la Municipalité est en droit de garantir aux propriétaires intéressés que la surface cédée gratuitement sera prise en considération pour l'application des dispositions du règlement fixant soit un rapport entre la surface bâtie et la surface de la propriété, soit une surface minimale pour les terrains à bâtir (art 78 du RC).

LIENS UTILES

► Ouvrir une servitude de passage

- Pour officialiser le droit de passage d'un chemin existant ou proposer la création d'un nouveau chemin, contactez le Service des infrastructures et de l'environnement: sie@gland.ch

GLOSSAIRE

Servitude de passage: droit de passage sur un terrain dont on n'est pas propriétaire

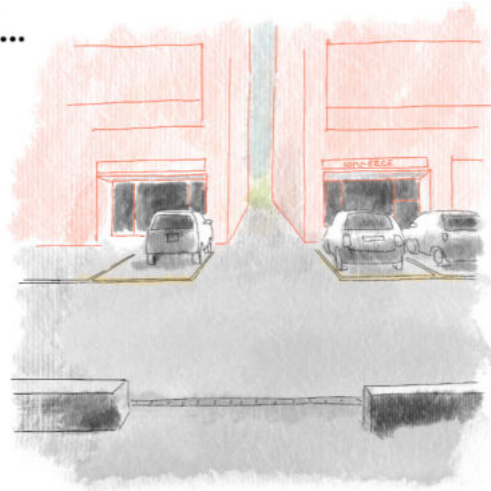
Mobilité active: terme désignant les moyens de transport impliquant le mouvement du corps: vélo, marche.

LIEUX DE SÉJOUR 6

AMÉNAGER DES ESPACES AGRÉABLES

DES ESPACES RÉSIDUELS...

Hors des jardins privés, peu d'endroits dans la commune invitent à passer un moment dehors. **Beaucoup d'espaces sont dédiés aux déplacements et les espaces « résiduels » ne présentent que très peu de possibilités de s'asseoir ou d'exercer une quelconque activité.** Pourtant, ces espaces extérieurs, en particulier les espaces publics, sont des lieux où l'on gagnerait à pouvoir s'arrêter un moment dans des conditions agréables.



À INVESTIR ENSEMBLE

Plusieurs pistes existent pour mettre en valeur des espaces aujourd'hui sous-utilisés. Les cœurs de logements collectifs peuvent devenir des petits parcs ou être ponctués de coins bucoliques. La création et la valorisation de cheminements et de servitudes de passages, ainsi que des invitations pour s'asseoir, jouer et bouger le long des chemins, agissent en faveur de déplacements moins polluants et d'une ville plus conviviale. **Aménager les espaces semi-publics pour qu'ils soient propices à des rencontres fortuites ou des discussions animées contribuera à faire de Gland une ville où il fait bon vivre.**

DE NOMBREUX ESPACES À VALORISER

Avant toute chose, il s'agit d'identifier les lieux où il y a de la place et un potentiel pour y aménager un espace de séjour.

► Les rez-de-chaussée d'activités

Lorsque les rez-de-chaussée accueillent des activités accessibles au public, offrir des possibilités de séjourner un moment dans l'espace public adjacent – que ce soit pour manger lors de sa pause de midi, retrouver un ami ou profiter de l'animation liée aux activités commerciales – confèrera une image positive de votre société ou institution.

► Les espaces semi-publics

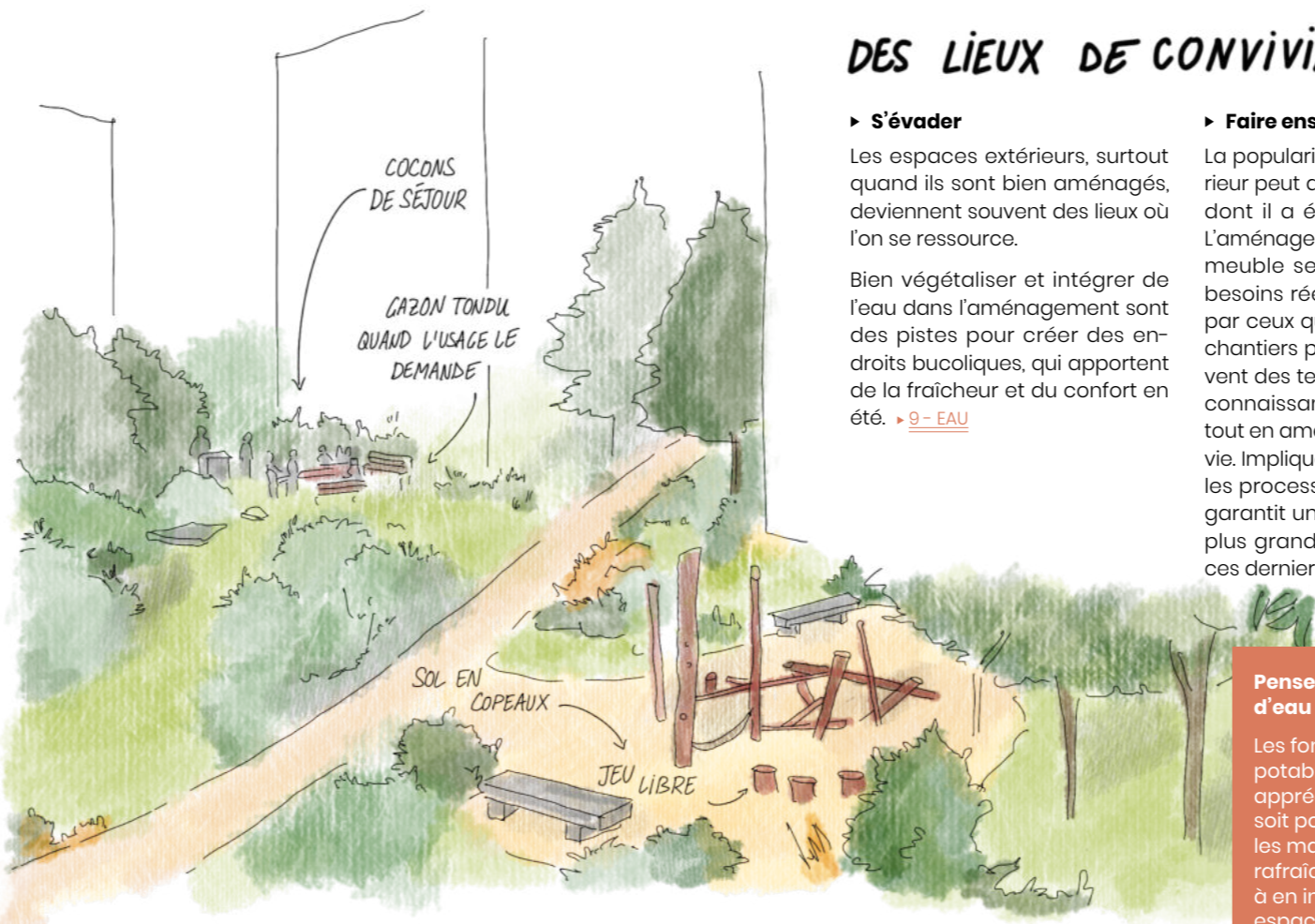
Les ensembles résidentiels jouissent d'importantes surfaces partagées accessibles, qui sont souvent peu utilisables, et donc peu utilisées. Y créer des coins propices au sport, au jeu ou à la détente profite aux riverains.

Ces nouvelles utilisations peuvent générer des inquiétudes ou des nuisances. Des solutions existent pour que ces craintes n'empêchent pas la valorisation de ces espaces. Des masques visuels naturels permettent de préserver l'intimité des riverains. ► [2 - HAIES](#) Pour prévenir les conflits, les activités bruyantes doivent être éloignées des espaces plus calmes tels que les chambres à coucher.

SOL PERMÉABLE

Un espace utilisé peut être sujet au littering

Si vous souhaitez éviter l'inconfort des usagers et un dégât d'image, il est conseillé d'installer des poubelles dans les lieux fréquentés et de prévoir un entretien régulier.



DES LIEUX DE CONVIVIALITÉ

► S'évader

Les espaces extérieurs, surtout quand ils sont bien aménagés, deviennent souvent des lieux où l'on se ressource.

Bien végétaliser et intégrer de l'eau dans l'aménagement sont des pistes pour créer des endroits bucoliques, qui apportent de la fraîcheur et du confort en été. ► [9 - EAU](#)

► Faire ensemble

La popularité d'un espace extérieur peut dépendre de la façon dont il a été conçu et réalisé. L'aménagement d'un pied d'immeuble sera plus adapté aux besoins réels s'il est développé par ceux qui le fréquentent. Les chantiers participatifs sont souvent des temps forts, où l'on fait connaissance avec ses voisins tout en améliorant son cadre de vie. Impliquer les habitants dans les processus d'aménagement garantit un meilleur soin et une plus grande appropriation par ces derniers.

Pensez à installer un point d'eau

Les fontaines à eau potable sont toujours appréciées, que ce soit pour boire, se laver les mains ou pour se rafraîchir en été. Pensez à en installer proche des espaces de sport ou de jeu.

DES AMÉNAGEMENTS ÉCO-RESPONSABLES

► Du mobilier urbain durable

Le bois, la pierre et le métal s'intègrent bien dans les espaces extérieurs et ont un meilleur impact environnemental que les matériaux plastiques, qui ont tendance à se disperser dans l'environnement avec le temps.

Les bancs améliorent le confort des déplacements des personnes à mobilité réduite, et sont toujours appréciés dans les espaces extérieurs. Pensez notamment à en placer autour des places de jeux.

Toboggans, balançoires, mais aussi espaces de jeu libre, terrains de pétanque, tables de ping-

pong, etc. permettent de varier les utilisations des espaces extérieurs et d'en faire profiter des publics variés. Des chaises longues ou de simples plateformes en bois invitent à profiter de vos espaces verts.

► Des sols perméables et naturels

Certains revêtements sont accessibles par tous les temps (gravier, copeaux), d'autres moins (gazon, pelouse). Pensez à l'usage qui doit pouvoir être fait de ces lieux et privilégiez les sols perméables et en matériaux naturels. ► [10 - SOLS](#)

► De la végétation

L'atmosphère des espaces de séjour dépend fortement de la végétation qui les entoure.

Si vous disposez d'un espace de pleine terre suffisamment grand, planter des arbres apporte de nombreux avantages: fraîcheur, ombre, masque visuel, etc. ► [8 - ARBRES](#)

Des arbustes de différentes tailles peuvent produire un effet de cocon, avec l'avantage de préserver l'intimité du voisinage tout en offrant une plus-value esthétique et écologique. Les arbustes fruitiers augmentent encore l'attrait du lieu. ► [2 - HAIES](#) ► [7 - JARDINS NOURRICIERS](#)

RÈGLEMENT

► Places de jeux

Concernant les espaces de séjour, les seules obligations concernent les aires de jeux destinées aux enfants.

Sachez que c'est la Municipalité qui fixe, en tenant compte de la situation, de l'importance et de la destination de la construction, la surface des espaces libres – aménagés ou non – réservés aux enfants (art. 81 du RC).

Tout projet d'aménagement d'aire de jeux devra tenir compte des normes, notamment: SN EN 1176 «Équipements d'aires de jeux» et SN EN 1177 «Revêtements d'aires de jeux» (art. 81 du RC).

LIENS UTILES

► Conseils et normes concernant les places de jeux

- [Documentation technique du BPA](#) (bureau de prévention des accidents) qui relate les normes à respecter lors de la conception d'une place de jeux

► Recommandations pour créer des espaces propices au jeu libre

- [Directives pour les espaces de jeu](#) (guide établi par Pro Juventute)

JARDINS NOURRICIERS 7

CULTIVER EN MINIMISANT LES INTRANTS

DES ESPACES VIVRIERS...

Cultiver sa nourriture est un bon moyen de manger local et sain tout au long de l'année. Que ce soit au pied de votre logement ou dans les jardins communautaires, vous êtes nombreux à exploiter un petit bout de terrain où à y aspirer.

Les jardins nourriciers agrémentent les assiettes de ceux qui les cultivent, tout en étant bénéfiques aux insectes et aux autres animaux sauvages.

Les potagers et les vergers allient l'utile à l'agréable, mais leur impact n'est pas uniquement positif: **bien souvent, ils sont gourmands en eau et l'ajout d'intrants* chimiques, associé à un labourage profond, peut affecter la qualité du sol et de l'eau souterraine.**



... ET VIVANTS

Il existe plein d'astuces pour faire de son jardin un lieu de convivialité qui offre une nourriture saine dans le respect de l'environnement.

Pour en optimiser les fonctions écologiques et vivrières, un jardin nourricier doit remplir quelques critères. **Des aménagements dans et autour des jardins peuvent être réalisés pour économiser l'eau potable.** ► 9 - EAU

La fonction sociale des jardins potagers est elle aussi importante. **Ce sont de forts vecteurs d'échanges sociaux:** partager ses connaissances ou sa récolte est un bon prétexte pour discuter avec ses voisins, intégrer une communauté locale ou sensibiliser à la protection de notre environnement.



CULTIVER BIO

Il existe des alternatives naturelles aux produits phytosanitaires. Préservez votre santé, celle de la faune et de la flore locale ainsi que la qualité des sols et des eaux souterraines en abolissant tous les intrants chimiques.



DES ESPACES DE CULTURE

► Les potagers

Ils peuvent prendre différentes formes et offrir des rendus esthétiques variés.

Dans les potagers en plates-bandes, les espaces de culture sont délimités par des cadres en pierre ou en bois. Ils sont idéaux lorsque plusieurs personnes souhaitent jardiner dans une même parcelle.

Les potagers en bacs permettent de cultiver une multitude de plantes sur une petite surface. Ils sont particulièrement adaptés sur des surfaces imperméables ou dans des sites pollués.

Les potagers en buttes suivent les principes de la **permaculture***, avec un placement stratégique des plants dont les caractéristiques se complètent.



ARROSER MOINS ET MIEUX

L'eau potable est une denrée précieuse, elle doit être utilisée avec parcimonie. Plusieurs solutions permettent de limiter l'utilisation de l'eau du réseau.

► Limitez l'évaporation

Économisez de l'eau en arrosant en fin de journée, quand les températures sont plus basses. Pour conserver l'humidité du sol, vous pouvez recouvrir la terre avec de la paille, des pierres ou des copeaux de bois. Les feuilles mortes et l'herbe coupée sont des déchets utiles qui peuvent également être utilisés à cet effet.

► Arrosez moins souvent et plus abondamment

Cela crée une réserve en eau profonde qui reste disponible plus longtemps dans le sol. Pour que l'eau s'infiltre au bon endroit, vous pouvez réaliser des bourrelets en terre autour de vos plantations.

► Valorisez l'eau de pluie

Lorsqu'un apport d'eau est indispensable, privilégiez l'eau de pluie. Elle peut être stockée dans des cuves qui récupèrent l'eau des toitures.

► 9 - EAU

JARDINER ENSEMBLE

► Création de lien social & sensibilisation

Échanger de bons conseils de jardinage, des recettes pour cuisiner la récolte ou partager des graines ou des fruits: les jardins vivriers ont toujours été des vecteurs de liens sociaux. Ils remplissent un rôle pédagogique en offrant aux jeunes générations l'occasion de voir pousser leur propre nourriture et de prendre soin eux-mêmes de l'entretien et de la récolte.



► Les vergers haute-tige*

Ce sont les vergers les plus robustes. Ils représentent un bon abri pour la faune locale et se composent d'espèces indigènes. La taille des fruitiers doit s'opérer entre novembre et mars afin de ne plus toucher à l'arbre à partir de la floraison et de préserver les insectes et autres animaux qui l'investissent. Une taille effectuée au bon moment permet d'apporter l'ensoleillement nécessaire au fruit pour mûrir et de limiter la quantité d'humidité présente entre les feuilles, réduisant la propagation de maladies.

► La forêt comestible*

Pour les plus aventuriers, osez la forêt comestible! Chaque strate produit de la nourriture, que vous n'avez plus qu'à aller cueillir. L'application de la **permaculture*** joue sur la complémentarité des plantes afin, notamment, de lutter contre certains insectes indésirables ou maladies. Elle demande moins d'entretien et d'eau qu'un potager classique et augmente la productivité de la parcelle cultivée.

Attention aux anti-limaces!
Les granulés au métaldéhyde sont à bannir absolument, car ils sont toxiques et polluent indirectement votre sol.

GLOSSAIRE

Intrants: tout ce qui est ajouté à la terre. Dans les jardins vivriers, les intrants les plus courants sont les produits phytosanitaires, mais aussi l'eau et notamment l'eau potable, qui sert à arroser les plantes.

Permaculture: mode de culture durable et harmonieux dont l'objectif est de créer un écosystème autonome et productif, qui s'autorégénère. Les plantes entrent en synergie (par exemple pour combattre les maladies et les nuisibles), se renforcent mutuellement et nécessitent moins d'apports externes.

Vergers haute-tige: vergers composés d'arbres dont le tronc mesure plus de 1,80m de hauteur. Ce type de culture ancienne s'est raréfié au profit des monocultures de vergers basse-tige. Bien qu'il soit plus long à faire fructifier, il présente de nombreux avantages écologiques et sa hauteur permet de l'allier avec d'autres cultures ou utilisations du lieu.

Forêt comestible: jardin composé d'une grande diversité d'espèces végétales (plantes herbacées, arbustes, buissons, arbres...) qui cohabitent sur différents étages de végétation et sont principalement destinées à une production vivrière.

LIENS UTILES

► Association Au Potager

• Au Potager (association qui vous permettra de cultiver votre petit bout de terre à deux pas du lac, tout en bénéficiant de conseils d'agriculteurs locaux)

► Jardins familiaux de Gland

• Jardins familiaux (association qui donne accès à des parcelles cultivables)

► Conseils sur les haies fruitières

• Haie bircher (travail d'étudiants de l'HEPIA, avec des conseils dans le choix des espèces fruitières à installer)

► Conseils sur les arbres fruitiers

• Rétropomme (association qui vise la sauvegarde du patrimoine fruitier en Suisse romande, et donne de nombreux conseils sur les types d'arbres fruitiers à planter et leur entretien)

• Arbres fruitiers (site des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement)

• « Vergers et arbres fruitiers » (fiche C6 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

► Conseils pour créer un potager collectif

• Réaliser, étape par étape, un potager collectif (guide du Canton de Genève)

ARBRES 8

PRÉSERVER ET AUGMENTER LE PATRIMOINE ARBORÉ

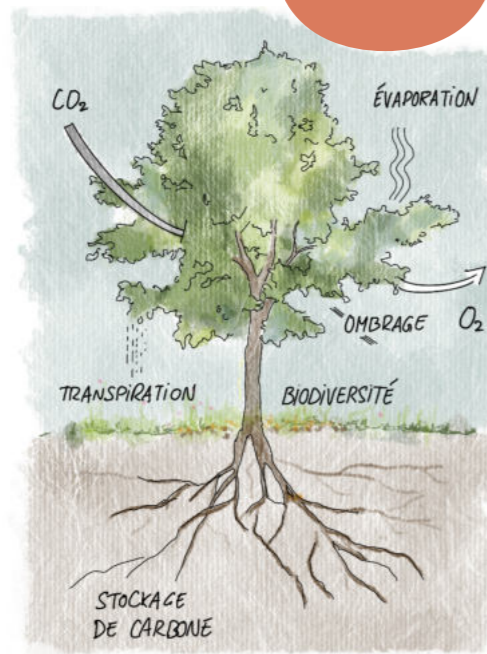
UN BIEN COMMUN ...

Les arbres sont bénéfiques pour la santé, la biodiversité et la régulation du climat: une ville arborée est une ville où il fait bon vivre.

Ils sont de véritables climatiseurs: ils fournissent de l'ombre et captent l'eau de pluie, l'eau souterraine et l'humidité de l'air, pour les restituer sous forme d'évapotranspiration. **Ils jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les îlots de chaleur, une problématique réelle à Gland.** ► [4 - PARKINGS](#)

Chaque arbre tient un rôle important dans le maintien d'écosystèmes équilibrés. **Pour de nombreuses espèces animales, ils offrent des abris, apportent de l'ombre et de la nourriture** et servent de support à des déplacements essentiels à leur survie.

Ils font l'unanimité quant à leurs qualités esthétiques: **un environnement arboré favorise le bien-être de ceux qui y vivent** et augmente l'attrait des biens immobiliers.



DONT NOUS PARTAGEONS LA RESPONSABILITÉ

À Gland, les arbres sont, pour leur grande majorité, situés sur des parcelles privées. Ce sont des biens communs dont les propriétaires doivent prendre soin.

Chaque arbre compte! Bien entretenir le patrimoine arboré existant est la première chose à faire.

Planter de nouveaux arbres partout où cela est possible est un bon moyen de contribuer à diminuer la chaleur étouffante en été, filtrer l'air et fixer les poussières, tout en améliorant la qualité paysagère de la commune. Diversifier les espèces permet d'améliorer la résistance à d'éventuelles maladies, ce qui augmente la résilience du système arboré.

OÙ ET QUAND PLANTER

► En pleine terre

Évitez les arbres en pots: les racines ne peuvent pas s'y développer. L'arbre grandit peu, il est très dépendant de l'arrosage et sa fonction écosystémique est moindre.

Le sol des villes est composé de sous-sols, de conduites, de câbles et autres canalisations. Un grand volume de terre est tout de même à prévoir, afin que les racines puissent se développer librement et bénéficier de suffisamment de matière organique.

Veillez à la qualité du sol: un sol irrigué et aéré donne toutes leurs chances aux racines de bien s'y développer et à votre arbre de grandir harmonieusement. ► [10 - SOLS](#)

► Au printemps ou en automne

Les potentielles grandes sécheresses de l'été et les longues périodes de froid l'hiver ne sont pas propices à la plantation. L'entretien, lui, doit être plus intensif durant les premiers mois après la plantation.

► Là où il faut de l'ombre

Pour œuvrer activement à la lutte contre les îlots de chaleur, planter des arbres pour produire de l'ombre sur les surfaces minérales (façades, enrobé bitumineux, etc.) est une action efficace. Les parkings et les bords de voies d'accès sont à ombrager en priorité. Plusieurs arbres plantés côte à côte vont former une **canopée*** qui offre un rafraîchissement efficace en été.

PRIVILÉGIEZ DES ESPÈCES INDIGÈNES!

BIEN CHOISIR LES ESSENCES

► Adaptées à l'emplacement

Tenez compte des caractéristiques de votre parcelle. La quantité de lumière, d'ombre, le type de sol, la quantité d'humidité ou le vent sont des facteurs déterminants pour la croissance et la survie de l'arbre.

► Résistantes à la sécheresse

L'évolution climatique exige de plus en plus de réfléchir à des stratégies de plantation qui nécessitent le moins d'eau possible. Le choix d'espèces peu gourmandes en eau va dans ce sens.

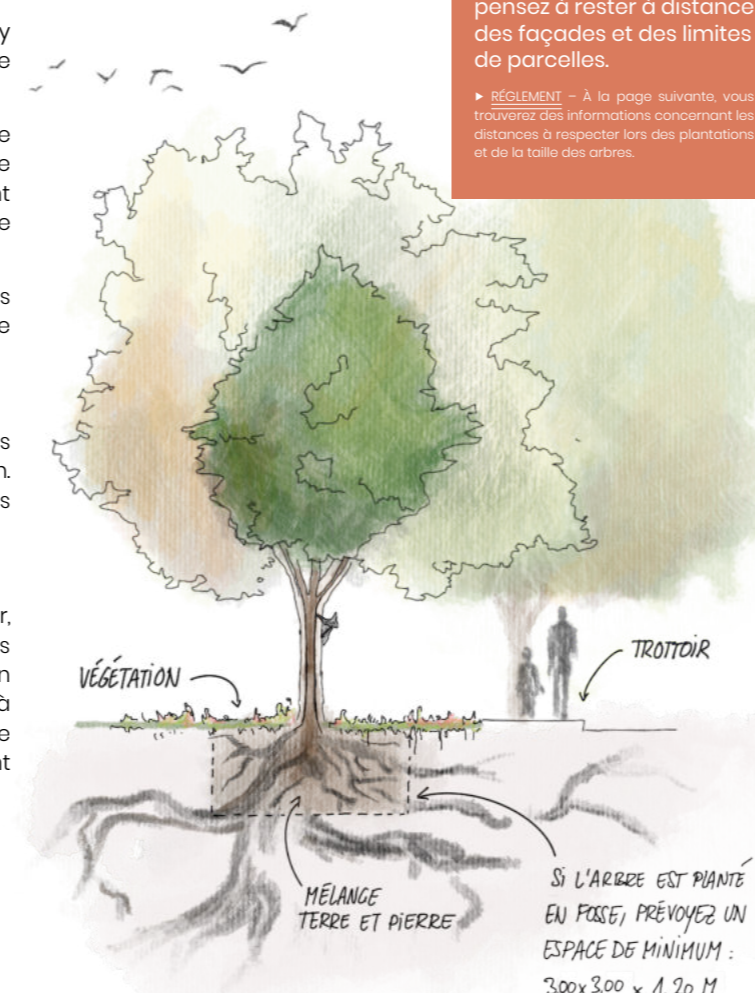
► Variées

En choisissant des espèces différentes, vous augmentez la diversité biologique de votre jardin et offrez à la faune une variété de nourriture. Cela permet aux arbres de mieux combattre les agressions extérieures.

L'arbre va grandir dans toutes les directions

Lors de la plantation, pensez à rester à distance des façades et des limites de parcelles.

► **RÈGLEMENT** - À la page suivante, vous trouverez des informations concernant les distances à respecter lors des plantations et de la taille des arbres.



Pour la survie des arbres, il est impératif de **préserver la bonne santé de leurs racines**. Pour cela, évitez à tout prix les déblais et remblais, l'entreposage de matériaux, de véhicules ou de machines et le déversement de produits chimiques.



S'IL FAUT ABATTRE

► Demandez l'autorisation

À la page suivante, des extraits du règlement communal rappellent les étapes à prévoir et les conditions à respecter si vous souhaitez couper un arbre.

► Espace les abattages

Lorsque l'abattage de plusieurs arbres est prévu, il est recommandé de l'échelonner pour limiter son impact sur la faune et sur le lieu. Espacer les moments d'abattage permet aux espèces animales de retrouver un autre refuge.

► Gardez la souche

Quand l'abattage d'un arbre est nécessaire et autorisé, il convient de laisser la souche et un minimum de 2 m de sol intouché autour. La souche se dégrade alors petit à petit, offre un refuge à la petite faune et aux insectes et enrichit le sol en matière organique.

► Valorisez votre bois

Votre arbre peut devenir un meuble, du matériel de construction ou du bois de chauffage. Pour exploiter cette ressource, il existe par exemple des scieries mobiles, qui peuvent le débiter directement dans votre jardin, aux dimensions de votre choix.

Attention! Si votre terre est polluée, le bois l'est également. Il faudra l'évacuer de manière spécifique.



RÈGLEMENT

► Arbres protégés

Tous les arbres de 30 cm de diamètre et plus, mesurés à 1,30 m du sol sont protégés (art. 2 RCPA).

► Entretien et conservation

Une surface au sol suffisante doit être maintenue libre autour des arbres pour l'irrigation et la respiration des racines. Si besoin est, des constructions appropriées devront être réalisées afin de protéger leurs racines de l'infiltration de substances dommageables (art. 7 RCPA).

► Avant l'abattage

Vous devrez obtenir l'autorisation de la Ville (art. 4 du RC). Les interventions d'élagage ou d'abattage sont interdites durant la période de nidification, s'étalant d'avril à août (OFPN). Il convient également d'être précautionneux durant la période d'hibernation des chauves-souris, entre décembre et février.

► Plantation de nouveaux arbres

Les arbres abattus doivent être remplacés. Le nombre, l'emplacement et l'essence des nouveaux arbres sont décidés par la Municipalité, d'entente avec les propriétaires (art. 92 du RC).

Toutes nouvelles constructions ou modifications majeures du territoire impliquant la plantation d'un arbre par 500 m² de parcelle. Lors de l'examen d'une demande de permis de construire, la Ville pourra vous demander de planter des arbres sur les places et le long des voies publiques. Les espèces plantées sont de préférence indigènes (art. 91 du RC).

► Proximité des routes

Au bord des routes cantonales et communales de 1^{re} classe, aucun arbre ne peut être planté à moins de 6 m de la limite du domaine public. Les branches des arbres qui s'y étendent doivent être élaguées: au bord des chaussées, à 5 m de hauteur et 1 m à la limite/au bord des trottoirs, à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété (art. 10 RLrou).

GLOSSAIRE

Canopée: se dit de l'étage supérieur d'une forêt, la cime des arbres. En contact direct avec l'atmosphère et les rayons du soleil, elle constitue un écosystème à part entière.

Arbre remarquable: arbre majeur important pour sa rareté, ses dimensions, sa position, son âge ou sa force symbolique.

LIENS UTILES

► Protection des arbres lors de travaux

• [Recommandations pour minimiser l'impact de travaux sur les arbres existants](#) (document produit par l'Union suisse des Services des Parcs et Promenades)

► Liste d'essences adaptées aux changements climatiques et à la situation de la parcelle

• [«Renouvellement du patrimoine arboré communal: choix des espèces»](#) (fiche C4 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

► Planter et entretenir les arbres

• [«Plantation et entretien des arbres»](#) (fiche C3 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

• [«Taille des arbres d'ornement»](#) (fiche C7 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

► Conseils spécifiques aux arbres fruitiers

• [«Vergers et arbres fruitiers: Plantation et entretien»](#) (fiche C6 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

► Abattre un arbre

• [«Quilles et souches»](#) (fiche C9 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

► Exploiter le bois coupé

• La scierie mobile [Les deux rivières](#) propose l'abattage, mais aussi le sciage du bois sur place.

EAU 9

CAPTER ET VALORISER L'EAU, À L'ÉCHELLE DE LA VILLE ET DU JARDIN

DE LA VILLE IMPERMÉABLE ...

Une bonne gestion de l'eau en ville est essentielle pour limiter l'impact des canicules et des sécheresses, prévenir les inondations et garantir aux habitants une bonne qualité de vie, malgré des conditions climatiques de plus en plus extrêmes.

À Gland, une partie significative du sol a été artificialisée et imperméabilisée. Cela empêche l'infiltration de l'eau de pluie, qui est directement entraînée vers les canalisations. **Le sol ne joue plus son rôle de filtre et les nappes phréatiques — nos réserves d'eau douce — ne sont plus suffisamment irriguées.** Lorsque les centrales d'épurations sont saturées, les eaux usées sont déversées directement dans le lac, entraînant des pollutions localisées.

L'eau potable est une ressource précieuse qui est ponctionnée de manière significative par l'arrosage des jardins privés.

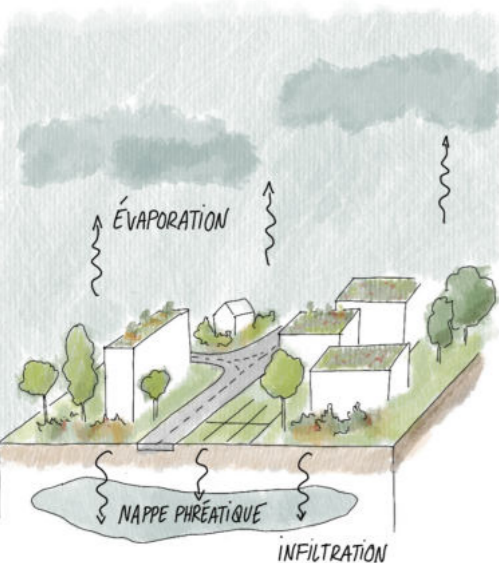


... À LA VILLE-ÉPONGE

Le concept de **ville-éponge*** apparaît comme un outil adapté pour la gestion de l'eau à Gland. Il s'agit de maintenir au maximum les eaux de pluie dans le périmètre de la commune.

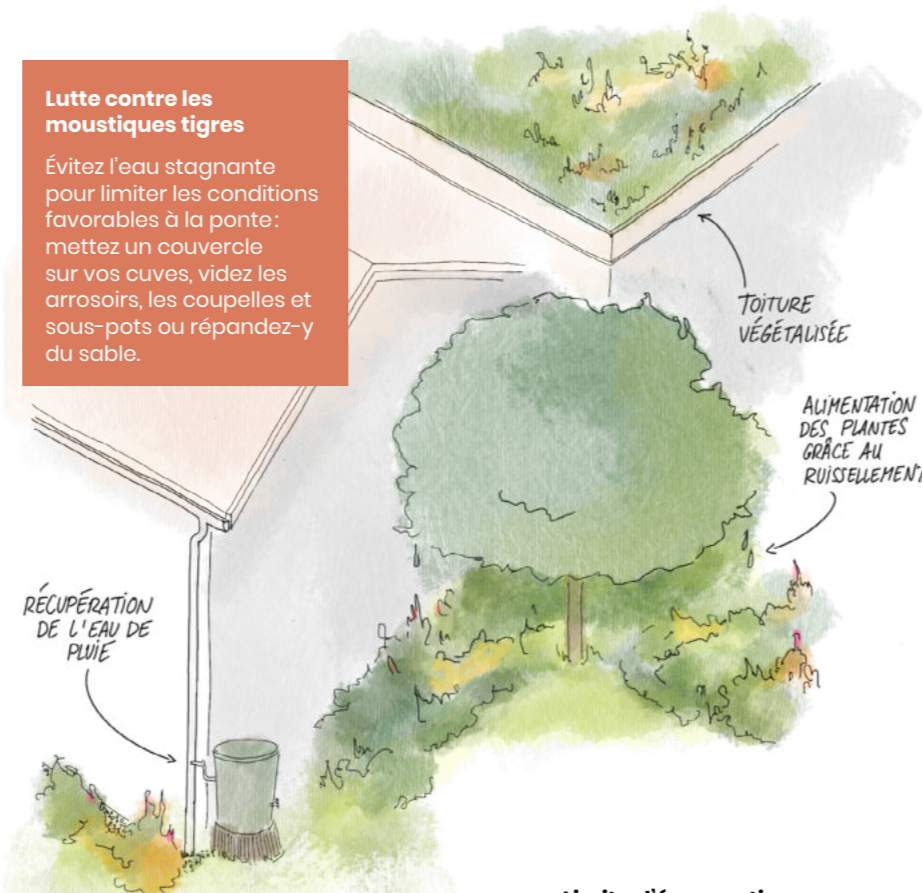
Permettre l'infiltration au sein de chaque parcelle contribue à remplir les nappes phréatiques et à soulager les centrales d'épuration. L'eau peut partir directement dans le sol ou être stockée localement puis absorbée au fur et à mesure du temps.

Il est possible de réduire l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage, tout en gardant un jardin verdoyant. Les espaces verts en seront plus résilients, mieux capables de s'adapter aux changements climatiques.



Lutte contre les moustiques tigres

Évitez l'eau stagnante pour limiter les conditions favorables à la ponte: mettez un couvercle sur vos cuves, videz les arrosoirs, les coupelles et sous-pots ou répandez-y du sable.



ÉCONOMISER L'EAU POTABLE

L'idéal est de concevoir le jardin comme un système vertueux de captage et d'utilisation de l'eau de pluie.

► Collectez l'eau de pluie

Pour arroser votre jardin sans ponctionner l'eau du réseau, vous pouvez placer une cuve sous la gouttière de votre toit ou construire une fosse souterraine. Cela contribue à prévenir les pénuries d'eau, tout en conservant un jardin vert.

Les toitures végétalisées sont un autre levier pour stocker et filtrer l'eau de pluie sur votre parcelle. Le trop-plein d'eau est récupéré dans une cuve ou déversé directement au pied d'un arbre.

► Limitez l'évaporation

Certaines techniques vont permettre à l'eau de mieux rester dans le sol, telles que le paillage ou un arrosage dans les heures fraîches de la journée. ► 7 - JARDINS NOURRICIERS

► Choisissez des espèces adaptées

Le choix des plantes a un impact important sur la consommation d'eau. Privilégiez les plantes qui n'en demandent pas beaucoup, comme les **plantes rudérales*** qui sont particulièrement adaptées dans les sols pauvres et secs.

► Modelez le terrain

La configuration du jardin a un impact sur la consommation d'eau. L'eau qui ruisselle de la couronne des arbres peut arroser d'autres plantes en contrebas, des bourrelets de terre dans un terrain en pente bloquent l'eau sur place. Les espèces plus gourmandes en eau sont à planter à ces endroits spécifiques.

INFILTRER L'EAU SUR PLACE

Pour permettre aux sols de remplir leur rôle de filtre, ils doivent être perméabilisés et enrichis.

► De la végétation

Plantez pour aérer le sol: il absorbera mieux l'eau. Des sols perméables riches et des plantations (plantes couvre-sols, arbres, etc.) limitent le ruissellement et ralentissent le processus d'infiltration de l'eau. Ils évitent un drainage trop rapide, qui empêche une dépollution efficace. En surface, les plantes contribuent à réduire les effets d'îlots de chaleur grâce à l'évapotranspiration.

Pour enrichir un sol sablo-limoneux comme à Gland, mélangez la terre avec de la matière organique (des feuilles mortes, des copeaux, du terreau, etc.). L'eau est alors captée dans le sol puis en partie restituée aux plantes, ce qui limite les besoins d'arrosage.

► Des sols perméables

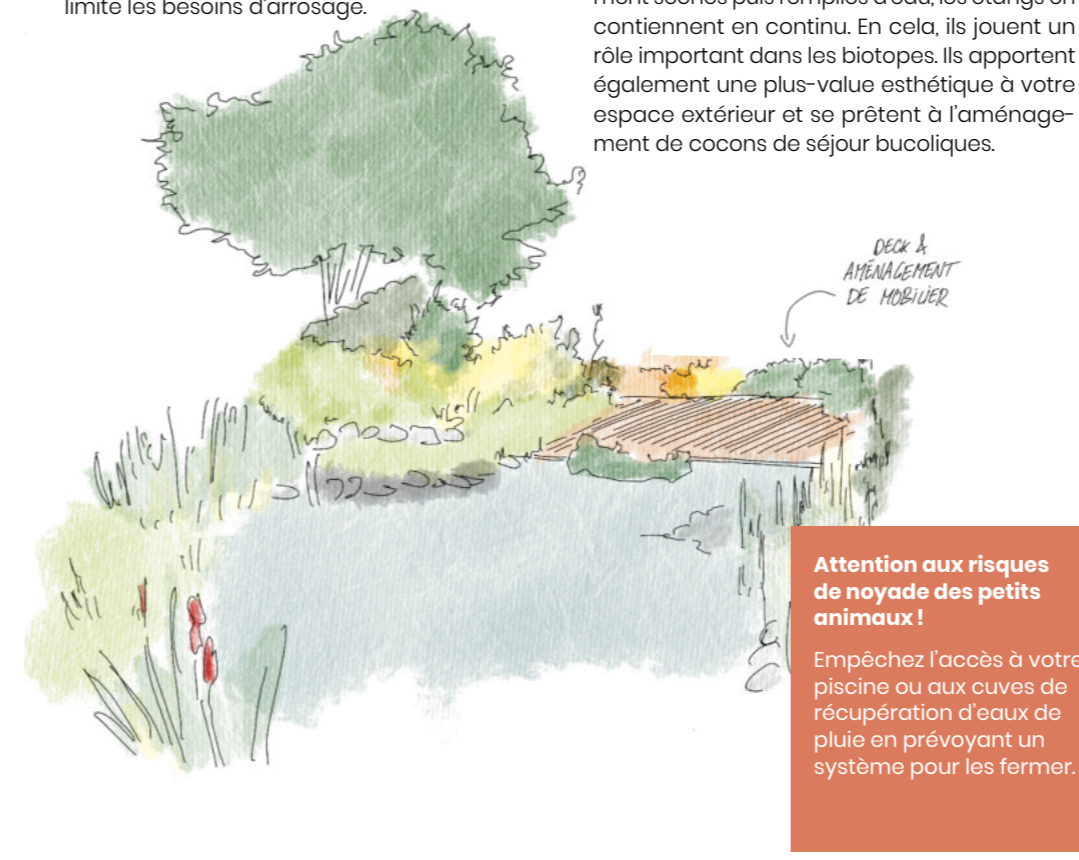
En laissant l'eau de pluie s'infiltrer immédiatement dans le sol, vous limitez les risques de ruissellement et d'inondation. Partout où c'est possible, remplacez l'asphalte par des sols perméables. ► 10 - SOLS

► Des noues

Ce sont des fossés larges et peu profonds qui recueillent l'eau de ruissellement, lui permettant de s'infiltrer dans le sol plutôt que de s'épancher dans les canalisations. Les noues sont de plus en plus utilisées en urbanisme et permettent d'aménager des espaces verts plantés qui allient qualités esthétiques et écologiques.

► Des étangs

À la différence des noues, qui sont alternativement sèches puis remplies d'eau, les étangs en contiennent en continu. En cela, ils jouent un rôle important dans les biotopes. Ils apportent également une plus-value esthétique à votre espace extérieur et se prêtent à l'aménagement de cocons de séjour bucoliques.



Attention aux risques de noyade des petits animaux!

Empêchez l'accès à votre piscine ou aux cuves de récupération d'eaux de pluie en prévoyant un système pour les fermer.

RÈGLEMENT

L'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux (814.201 OEaux) est en vigueur à Gland.

LIENS UTILES

► Créer un étang

• « Mares et étangs » (fiche D7 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

► Gérer les eaux de pluie

• « Ouvrages végétalisés de gestion des eaux pluviales » (fiche D8 de la boîte à outils du Canton de Vaud)

• « Collecter, stocker et arroser » & « Infiltrer et épurer » (fiches 14 et 15 du guide des aménagements extérieurs sur fonds privés de l'HEPIA)

• Techniques alternatives pour la gestion des eaux de pluie (guide développé par la République et le Canton de Genève et l'agence de l'eau)

GLOSSAIRE

Ville-éponge: concept d'urbanisme décrivant une ville capable d'absorber et de stocker l'eau localement dans le sol et dans des zones humides. Ce concept s'oppose notamment au phénomène d'imperméabilisation des villes, et cherche à répondre aux enjeux climatiques actuels pour améliorer la qualité de vie en milieu urbain par la création de nouveaux biotopes et d'espaces publics de qualité.

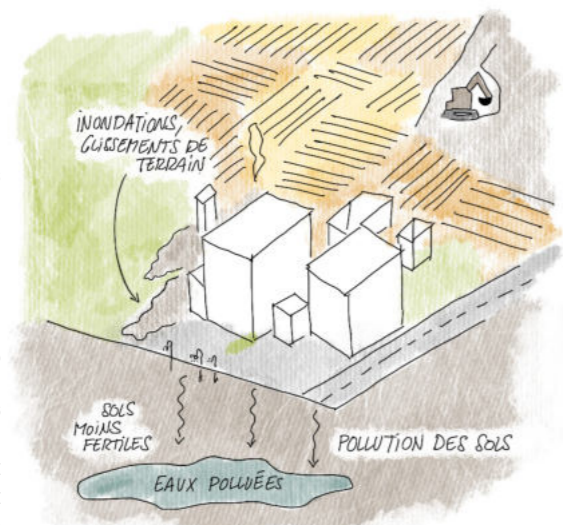
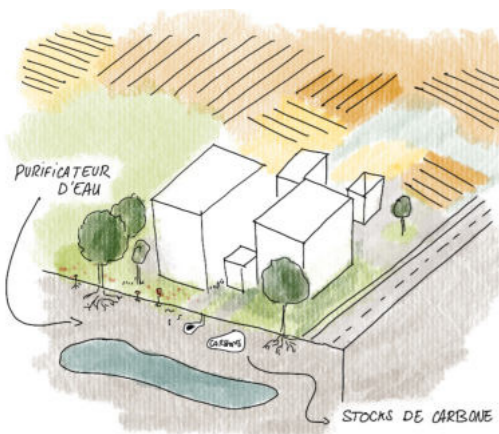
SOLS 10

SOUTENIR DES MILIEUX INDISPENSABLES À LA VIE

UNE RESSOURCE MAL EN POINT...

Le sol est à la fois la base de la production alimentaire, un habitat pour les plantes et les animaux, un filtre à eau et un réservoir de carbone et d'eau. L'utilisation actuelle des sols en Suisse ne garantit plus la préservation durable de toutes ces fonctions. Dans les zones agricoles et urbaines, la qualité du sol diminue dramatiquement. **Imperméabilisation, érosion, compaction, apports de polluants, acidification, modifications de terrain, perte d'humus et de biodiversité:** l'agriculture intensive et la construction de routes et de bâtiments portent atteinte à la vie du sol. À mesure qu'elles sont artificialisées, les surfaces de sols fertiles se réduisent.

Les parcelles des particuliers sont concernées. Les revêtements imperméables fréquemment mis en place empêchent toute forme de vie et l'utilisation – par le passé et/ou actuelle – d'engrais et de produits phytosanitaires, ainsi que l'épandage de compost pollué ou de cendres, entraînent des pollutions du sol.



... À PRÉSERVER ET RESTAURER

Le sol est une ressource précieuse, au même titre que l'air, l'eau et la biodiversité. Sa dégradation est à prendre au sérieux et il tient à chacun d'agir pour le protéger et le restaurer.

Les espaces extérieurs sont un levier d'action important pour préserver cette ressource nécessaire à la vie sur terre. **Il s'agit de (re) créer ou de maintenir les conditions propices à un sol vivant et fertile, gage d'un territoire résilient.**

Laisser l'eau s'infiltrer est un préalable indispensable. Il existe de nombreux types de revêtements de sols perméables adaptés à chaque situation. À Gland, le sol est pauvre en raison de sa nature sablo-limoneuse. Les nutriments sont lessivés lors de l'infiltration de l'eau, mais il est possible d'enrichir la terre.

LE SOL À GLAND

Le sol sablo-limoneux de Gland se caractérise par une pauvreté en nutriments, une bonne aération et des capacités de réchauffement et de drainage rapides. L'eau de pluie ne fait que le traverser et ne s'y accumule pas. Le sol se dessèche alors très rapidement. Sa perméabilité à l'eau est très bonne, mais sa capacité de rétention est limitée.

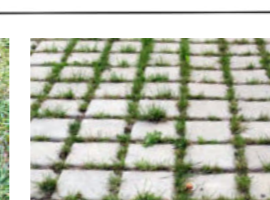
L'entretien des plantes en sol sableux requiert de les arroser et de les fertiliser régulièrement, mais sans excès. Par ailleurs, un paillage permet de prévenir l'évaporation de l'eau et les fortes fluctuations thermiques.

La terre est facile à travailler et l'eau ne stagne pas. Par contre, le sol est naturellement pauvre. Il faudra agir en conséquence en plantant des espèces adaptées (prairies fleuries, plantes rudérales) ou en enrichissant la terre. ► **1- GAZON**

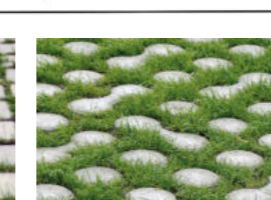
Le caractère carrossable du sol dépend de l'épaisseur de la couche de fondation et de la résistance de la couche d'usure.



Gravier-gazon
Mélange de pierres et de terre végétale
Les + : carrossable (faible rotation), bon marché
À savoir: boueux par temps pluvieux



Pavé à joint poreux
En pierre naturelle ou en béton, avec joints en sable ou en terre
Les + : carrossable (haute rotation), accessible PMR, accessible par tous les temps
À savoir: mise en œuvre coûteuse mais très résistant



Dalle alvéolée
Grille en plastique ou béton, remplie d'un matériau perméable (gravier, sable ou terre végétale)
Les + : carrossable (faible rotation), accessible PMR, accessible par tous les temps
À savoir: mise en œuvre coûteuse



Gravier concassé stabilisé
Les + : carrossable (faible rotation), accessible PMR, propice aux jeux de type pétanque, accessible par tous les temps
À savoir: occasionnellement, trous à reboucher et couche d'usure (5 cm) à changer

QUELQUES REVÊTEMENTS COURAMMENT UTILISÉS

NOURRIR LA TERRE

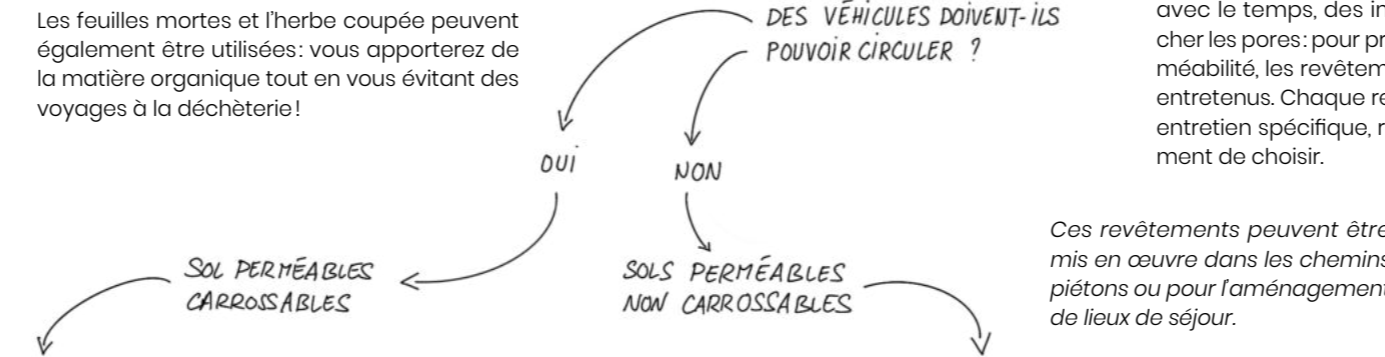
Pour un jardin productif et en bonne santé, il est important d'avoir un sol aéré, vivant et équilibré.

Attention au tassement : les engins lourds et le dépôt de matériaux écrasent la terre, altérant sa perméabilité et sa fertilité.

Enrichir le sol avec des matières organiques va augmenter sa capacité de rétention d'eau et sa fertilité : cela améliorera la disponibilité en eau et en nutriments pour les plantes et pour les invertébrés présents dans la terre. Vous pouvez incorporer de l'humus, du terreau végétal, du compost ou de la glaise.

Les feuilles mortes et l'herbe coupée peuvent également être utilisées : vous apporterez de la matière organique tout en évitant des voyages à la déchèterie!

Évitez de déplacer la terre
Les remodelages de terrain dégradent la structure du sol et sont à minimiser. Diminuez le labourage et privilégiez-en un de surface de 2-3 cm chez vous.



PERMÉABILISER LES SOLS

► **un revêtement pour chaque situation**
Avant toute mise en place, il est important de se poser la question de l'usage (stationnement, voies d'accès, utilisation par des véhicules lourds?), de la fréquence d'utilisation (occasionnelle, parking à faible/haute rotation?) et du type de sol actuel (pleine terre, sol artificiel?). Votre budget influence aussi le choix du revêtement : il existe des solutions pour tous les porte-monnaies.

► **un entretien rigoureux**
L'eau s'infiltré difficilement dans les sols tassés ; avec le temps, des impuretés peuvent boucher les pores : pour préserver leur taux de perméabilité, les revêtements de sol doivent être entretenus. Chaque revêtement demande un entretien spécifique, renseignez-vous au moment de choisir.

LÉGENDE
Accessible par tous les temps : fréquentable même lorsque le sol est mouillé
Accessible PMR : confortable pour se déplacer en chaise roulante, avec une poussette ou en tirant un caddie de courses
Carrossable (haute rotation) : accessible aux véhicules motorisés, adapté pour des voies d'accès
Carrossable (faible rotation) : accessible aux véhicules motorisés, adapté pour le stationnement et le passage des véhicules d'urgence et d'entretien

RÈGLEMENT

Pour tout projet lié à l'infiltration de l'eau sur une parcelle, il faudra se référer au Service des infrastructures et de l'environnement de la Ville.

LIENS UTILES

- **Renseignements sur l'état des sols en Suisse**
 - [Rapport de la Confédération sur l'état et l'évolution des sols en Suisse](#) (OFEV, 2017)
- **Choisir et entretenir un revêtement perméable**
 - [Les revêtements perméables : Conseils pour la réalisation et l'entretien](#) (guide développé par la Ville de Neuchâtel pour comparer les différents revêtements perméables)
 - [Revêtements perméables des aménagements urbains : Typologie techniques](#) (parue dans Plante & Cité sur la résistance dans le temps des différents revêtements perméables carrossables)

GLOSSAIRE

Artificialisation du sol : transformation d'un sol naturel par des aménagements (routes, bâtiments, parkings, etc.), qui entraînent une imperméabilisation partielle ou totale.